

7

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ
Faculté de Droit et des Sciences Économiques

Année Universitaire 1974 — 1975



**L'IMPLANTATION
D'UNE ACTIVITÉ AGRICOLE PILOTE
EN ZONE RURALE :
L'EXEMPLE DE LA RIZERIE DE TONGA**

Mémoire de Licence
présenté par

Siméon KAMDEM



Sous la Direction de :

Mr. Germain NDJIEUNDE

Docteur ès Sciences Économiques

UNIVERSITE DE YAOUNDE

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES

Honorablement
à Monsieur DUCHESNE
Directeur de l'IIA
YAOUNDE



IMPLANTATION D'UNE ACTIVITE AGRICOLE

PILOTE EN ZONE RURALE :

L'EXEMPLE DE LA FABRIQUE DE TONGA

MEMOIRE DE LICENCE DE SCIENCES ECONOMIQUES

Par

K A M D E M SIMEON

SOUS LA DIRECTION DE Mr. Germain NDJIEUNDE
DOCTEUR ES-SCIENCES ECONOMIQUES
CHARGE D'ENSEIGNEMENT.

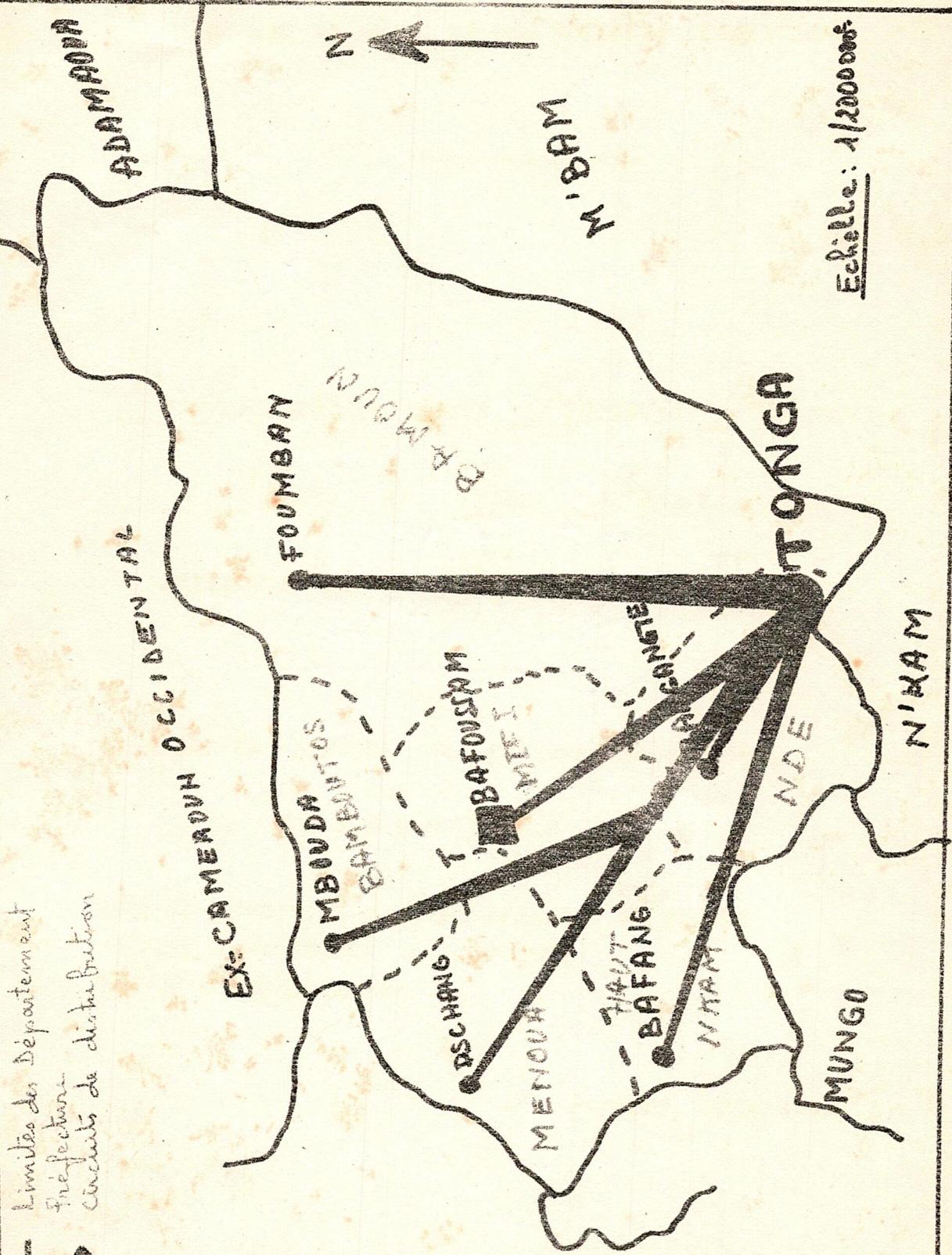
YAOUNDE, JUIN 1975

RESEAU DE DISTRIBUTION

PROVINCE DE L'OUEST

LEGENDES

- - - Limites des Départements
- Préfectures
- Circuits de distribution



Echelle: 1/2000000

"Il n'y a pas de progrès rapide et authentique sans volonté de progrès, sans la participation de tout le peuple et de chaque citoyen à l'effort national de progrès".

Son Excellence :
EL HADJ AHMADOU AHIDJO

Certaines personnes, afin de donner un certain poids à ce Mémoire, m'ont efficacement apporté un concours réel ; alors, il serait bien normal de leur adresser quelques félicitations. Il s'agit de messieurs :

- *NDONKO Wilfred,*
Doctor of Philosophy, Economics,

qui a facilité mes recherches à la Bibliothèque du Ministère du Plan.

- *Téhoua Jean, Directeur de la Rizerie de Tonga, surtout sur l'hospitalité remarquable qu'il m'a offerte et la clarté dans ses explications.*

- *Le Directeur Général Adjoint du FONADER.*
- *Le Chef Comptable du FONADER.*
- *Le Directeur de l'Agriculture (Direction de l'Agriculture de Yaoundé).*
- *Le Receveur des P.T.T. de Tonga*
- *Le Sous-Préfet de Tonga.*

Je ne terminerai pas sans remercier vivement mes amis *NZENKO Jean-Elie* et *KENMOGNE DEFFO Irenée* qui m'ont moralement aidé de leur côté.

INTRODUCTION

L'économie de la République Unie du Cameroun vient à peine d'entamer sa phase d'industrialisation et nous sommes tous convaincus que ceci n'a été possible que grâce au développement ardent des activités agricoles dans le pays. Ce fait montre le désir du gouvernement de sortir le plus rapidement possible son territoire de la situation de pays essentiellement agricoles, car le Cameroun, comme la plupart des pays africains, a une économie essentiellement basée sur l'agriculture (le secteur primaire occupant plus de 80 % de la population active).

Dès lors que nous savons pertinemment que l'agriculture possède de solides bases pour l'industrialisation de toute économie moderne, nous comprenons aisément pourquoi un important poids est mis sur le développement des activités agricoles dans notre pays. Ceci se faisant par les slogans :

- "Opération 100.000 tonnes", en parlant du cacao,
- "Révolution verte" concernant tout le secteur primaire,
- "Ceinture verte" pour faciliter le ravitaillement des centres urbains.

Pour concrétiser cette affirmation non gratuite, nous pouvons rappeler que, lors de ^{la} présentation du troisième Plan Quinquennal de Développement Economique et Social, d'ailleurs baptisé "Plan de la production et de la productivité", son Excellence avait dit et nous citons :

"... L'agriculture, de son côté, se devrait de remplir un double rôle :

- Satisfaire les besoins alimentaires nationaux avec un taux de couverture aussi élevé que possible pour limiter les importations en denrées alimentaires ainsi que les hausses des prix;

- apporter au pays, par le jeu des exportations, des devises utiles à l'importation des biens d'équipement et de consommation qu'il ne peut pas encore produire..."

Le III^e Plan prévoit que, pour atteindre l'accroissement de la production paysanne et adopter des méthodes modernes de production à tous les niveaux, il faudra réorganiser le crédit agricole du II^e Plan, avec pour grandes lignes :

- centralisation de toutes les opérations de crédit agricole à la B.C.D. qui subit en conséquence une réorganisation structurelle, de manière à individualiser les opérations de crédit agricole. Ce point appelle "la responsabilité et la participation de tous à l'effort national de progrès", d'où la nécessité, pour avoir un développement efficace, d'implanter des secteurs d'activité agricole pilote dans les zones rurales.

- octroi d'une dotation de 500 millions de Francs à la B.C.D. aux fins de crédit agricole dont une tranche de 250 millions de francs a été déjà débloquée.

- utilisation des fonds ainsi débloqués pour promouvoir les opérations productives agricoles prévues au plan.

- réorganisation des structures d'encadrement rural de manière à faciliter l'octroi et le recouvrement du crédit.

- ruralisation de l'enseignement et l'IPAR se consacre d'ailleurs avec succès à la formation des maîtres dont cet enseignement a besoin.

- goût du travail de la terre, sens de dignité et possibilité pour les jeunes de vivre mieux dans les villages et d'y satisfaire en grande partie leurs aspirations.

Cette façon de faire paraît le seul gage de la rétention des jeunes en milieu rural et de la lutte contre l'exode rurale qui entraîne le grossissement des villes ainsi que le pourcentage de chômage qui est à son tour l'origine de nombreux homicides, vol de tous ordres et parasitisme alors qu'en campagne, nos ressources agricoles sont très insuffisamment exploitées malgré le fort pourcentage qu'occupe ce secteur d'économie (problème de chômage déguisé dans le secteur agricole).

Pour atteindre les objectifs visés ci-dessus, il est nécessaire d'utiliser les potentiels existants et notamment dans le domaine de l'agriculture :

- la force de travail de la population,
- sa volonté de réussir
- et d'autres facteurs naturels qui permettent une réelle adaptation des techniques nouvelles.

Le développement de l'agriculture suppose donc l'introduction de ces techniques nouvelles dans le milieu rural.

Pour étudier cette politique de développement économique, nous avons pris un cas spécial comme exemple d'"implantation d'une activité agricole pilote en zone rurale : la Rizerie de Tonga"

De même, nous avons choisi spécialement le domaine du riz parce que cette denrée alimentaire, tout comme la farine et le sucre actuellement, est capable d'ébranler toute une économie nationale. L'exemple n'est pas trop à chercher ou à expliquer quand tout le monde vit le coup de foudre propulsé par la pénurie du sucre pourtant produit dans le territoire national (de 75 francs le kilogramme en 1972, il est passé à 350 francs le kilogramme et dit-on, à 600 francs le kilogramme au Gabon et ne se vendant qu'en compte goutte, sur le marché noir d'ailleurs). L'on se souvient encore de l'année 1969 où la rareté du riz se faisait sentir, avec de nombreuses spéculations néanmoins combattues finalement en 1970 par l'action gouvernementale (fixation à 40 francs le kilogramme de riz provenant de l'Italie). A propos de la hausse de prix, on peut malgré tout apercevoir le frein inévitable qu'elle apporte à l'économie, au point que certains pays conviennent de fusiller tout commerçant qui pratiquerait une hausse illicite de prix, d'autres confiant le rôle de contrôleurs des prix à la Police et à la Gendarmerie.

Si l'on examine les régions de production du riz sur la carte du Cameroun, on remarque que la rizerie de Yagoua (Nord) vient en première position, suivie successivement par la plaine de Mbo, Nanga-Eboko, Tonga, Ntui, Wum, etc... (source: Rapport annuel : Rizerie de Tonga 1973-1974).

Quant au secteur moderne, il est dû aux expérimentations, aux études et aux essais d'organismes de recherche spécialisés tels que l'IRAT (Institut de Recherche Agricole Tropicale), à l'aide d'experts formosans et à l'action soutenue d'un organisme dont l'efficacité a fait ses preuves, le SEMRY, qui assure l'encadrement des paysans, les conseille, leur fait des avances, effectue leurs labours grâce à ses machines modernes, usine leur production, et au besoin la commercialise.

L'action de ces différents organismes a permis d'enregistrer un progrès notable dans le secteur rizicole. Mais là comme ailleurs, la production suit une courbe en dents de scie comme on peut le constater dans le tableau qui suit : production en tonnes.

1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71
15.794	22.191	15.847	17.925	13.727

Source: Cours d'économie rurale de la 3^e année de licence

Sur le revers de la médaille, l'augmentation des superficies cultivées en riz semble plutôt précipiter la chute du tonnage de paddy récolté et il est significatif de voir que l'année 1970/1971, qui a enregistré la plus forte diminution du tonnage est aussi celle qui a vu ses superficies accuser une augmentation remarquable.

Qu'on en juge donc par ce tableau :

1967/68		1968/69		1969/70		1970/71	
Superficie en ha	Produc. en tonnes	Superficie	Production	Superficie	Production	Superficie	Production
15.487	22.191	14.210	15.847	14.566	17.925	16.573	13.727

Source: Cours d'économie rurale de la 3^e année de licence.

On peut dire très vaguement, d'après ce tableau, que la riziculture obéit peut-être à la loi des rendements décroissants, il n'en est rien du moins à ce stade trop bref.

Le principal obstacle à une éventuelle augmentation de la production de riz est donc la faiblesse prononcée des rendements et l'archaïsme des méthodes d'exploitation que ne peut compenser une quelconque extension des superficies. Les écarts de rendements observés au niveau des différentes régions sont éloquentes. Dans la Haute-Sanaga et l'Adamaoua, zones de secteur rizicole moderne, les rendements ont été en 1970/71 respectivement de 1.068 kg/ha et 3.875 kg/ha, alors qu'ils n'étaient que de 234 kg/ha dans le Nyong-et-Mfoumou, zone par excellence du secteur rizicole rudimentaire. Pour ce qui est de la Haute-Sanaga, il convient de souligner qu'en 1969, ce même département avait un rendement de 2.701 kg/ha. A quoi peut-on alors attribuer cette baisse vertigineuse en l'espace d'une année seulement ? Sans doute principalement aux caprices climatiques.

Ayant ainsi brossé en quelques lignes la situation nationale en ce qui concerne le riz, revenons alors sur notre sujet, à savoir : *"L'implantation d'une activité agricole en zone rurale : l'exemple de la Rizerie de Tonga"* ; afin de mieux l'appréhender, divisons-le en deux grandes parties, d'une part, *Les objectifs de la Rizerie de Tonga* et d'autre part, *La réalisation de la Rizerie de Tonga et ses perspectives d'avenir*".

PREMIERE PARTIE

LES OBJECTIFS DE LA RIZERIE DE TONGA

Historique

Parler de la riziculture dans le Ndé (Province de l'Ouest), c'est parler de l'arrondissement de Tonga. C'est en effet dans cet arrondissement que sont localisés les points rizicoles les plus intéressants du département (Tonga centre, village de Ntokou, Badounga et Bassamba). Les régions limitrophes entre le département du Mbam et celui du Ndé (Nyokong) d'une part et celui de Bamoun (Mansem) d'autre part, sont aussi intéressés par cette culture.

La culture du riz dans le Ndé a connu trois périodes essentiellement fondamentales :

1.- La période d'introduction du riz de montagne :

Ce serait un Haoussa (Mama) qui aurait introduit cette culture dans le Ndé longtemps avant la période coloniale (aucun document écrit à ce sujet). Cette oeuvre fut poursuivie par les autochtones dont ressort le nom tel que MEGNA PANGOU.

Inutile de rappeler que ce fut une riziculture archaïque car sans technique particulière et pratiquée uniquement pour la subsistance. Cette période dura longtemps parce que les gens de l'époque considéraient que le riz n'était qu'un produit de consommation de luxe (influence de l'importation du riz pendant la colonisation).

Par la suite, l'idée de développer cette culture pour la commercialisation fut comprise par la plupart des habitants de la région.

2.- La période d'encouragement :

Convaincu que les matières amylacées (céréales et tubercules) tiennent une place importante dans l'alimentation de l'homme, le gouvernement Français au Cameroun jugea nécessaire d'encourager cet embryon de riziculture par l'encadrement des riziculteurs, les labours gratuits, l'achat et l'usinage de paddy par l'intermédiaire de la S.A.P.⁽¹⁾ qui devait installer une rizerie d'assez grande importance derrière l'actuelle Sous-Préfecture de TONGA.

Cette usine traitait environ 1.000 tonnes de paddy par an, ce qui veut dire que la rizerie était réellement lancée dans Tonga et les régions limitrophes.

D'une part, ce qui devait arriver arriva et c'est alors qu'en 1960, l'usine fut complètement saccagée (incendie) par les maquisards pendant la période des troubles.

D'autre part, les riziculteurs, menacés, devaient abandonner leurs riches sols loin des grands centres pour venir se réfugier dans les villes comme Tonga. Ce fait avait donc entraîné la chute de la production et par voie de conséquence, la famine dans Tonga. Cette période n'avait pas trop duré.

(1) S.A.P. : Société Africaine de Prévoyance.

3.- La période de relance de la Rizerie :

Après destruction de l'ancienne rizerie S.A.P., il y avait eu retour au procédé ancestral de traitement : celui du pilonnage du paddy et l'on avait ainsi rompu pendant un temps avec le bon riz venant de la rizerie.

Heureusement le gouvernement Camerounais, dès 1965, avait jugé opportun de relancer la riziculture dans le Ndé, convaincu que le riz, denrée de luxe au Cameroun, doit devenir un produit de consommation courante et bon marché.

La riziculture serait la 3ème culture après le café arabica et les cultures maraîchères, que le gouvernement camerounais, par l'intermédiaire du service de l'Agriculture, veut étendre dans l'Ouest, à commencer par le Ndé.

A partir de 1965, le SMCA, avec la subvention de l'Etat (8.000.000 de francs), avait installé la Rizerie de Tonga (pas sur le même emplacement que celle de la S.A.P.) dont le directeur était chargé de la vulgarisation de la riziculture selon les techniques modernes : encadrement des riziculteurs, labours corrects et respect du calendrier cultural, emploi d'engrais, et traitement des parasites, etc...

Après ce court rappel de l'introduction du riz de montagne dans le Ndé, il serait indispensable de situer d'abord géographiquement et économiquement l'arrondissement de Tonga avant de voir les vrais objectifs assignés à la Rizerie.

CHAPITRE 1.- PRESENTATION DE LA RIZERIE DE TONGA

La Rizerie de Tonga se trouve dans l'arrondissement de Tonga, un des trois arrondissements qui composent le département du Ndé (Province de l'Ouest).

Examinons tout d'abord la situation géographique de la Région de Tonga, puis sa situation économique et enfin les modes de culture et les catégories de riz cultivé.

Section 1 : Sa situation géographique

Signalons en passant que l'arrondissement de Tonga est le dernier en date de création car, District depuis 1961, il fut ensuite érigé en arrondissement en 1966.

Egalement, n'oublions pas que l'"Opération rizicole de l'Ouest", comme son nom l'indique, devait s'étendre sur toute la Province de l'Ouest dont la superficie est de 13.700 km². Depuis un peu longtemps les moyens disponibles ont permis de réaliser conjointement avec l'IRAT/Ouest des essais de comportement et d'adaptation variétaux. La Mission de développement de riz dans la plaine de Mbo, occupant depuis 1973, la plaine de Santchou (Menoua) l'Opération Rizicole de l'Ouest, effectue ses essais dans le Ndé et encadre les riziculteurs du secteur.

L'arrondissement de Tonga est situé dans la partie sud du département du Ndé et fait frontière avec le département du Mbam au sud. Il est limité à l'Ouest par le Département du Nkam, à l'Est par le Bamoun et au Nord par Bantoum, arrondissement de Bangangté.

Il couvre une superficie de 340 km², soit le cinquième de la superficie totale du département du NDE.

Relief :

En ce qui concerne son relief, il est caractérisé par de petites collines de basse altitude par rapport au Nord du département : altitude moyenne de 1050 à 1350 mètres au Nord contre seulement 600 mètres au Sud. La grande partie de cette région est constituée de la plaine du Noun (rive droite du fleuve Noun) non seulement favorable à la culture du riz, mais aussi à d'autres cultures comme maïs, arachides, cacao, café et soja (sorte de légumineuse très riche en protéine). La partie Sud-Ouest présente les mêmes caractéristiques à la seule différence qu'elle est couverte de forêt et surtout que le sol est marécageux, donc favorable à la culture du riz irrigué (Badounga déjà en exploitation).

Climat :

Il est de type montagnoux, avec une saison sèche de Novembre à Mars, moins hostile à la culture que dans le Nord du département et une saison de pluie d'Avril à Octobre. Cette dernière saison se caractérise par de fortes précipitations en Juillet-Août-Septembre. Il pleut en moyenne 90 jours par an, ce qui représente 1.257 mm d'eau tombée. Dès qu'on regarde ce chiffre de 1.257 mm, on est amené à penser qu'il tombe suffisamment de pluie pour faire pousser, dans de conditions très favorables, le riz dans la région. Ceci serait vrai si la pluie était bien répartie dans le temps ; mais il se trouve qu'il pleut à contre-temps et surtout le sol ne reçoit de pluie que quelque trois jours dans le mois, le reste du temps ne sentant aucune autre goutte.

La température, quant à elle, est de l'ordre de 20 à 28° en moyenne, contre 13 à 22° à Bangangté (Nord).

Hydrographie :

Deux grands cours d'eau traversent la Sous-Préfecture : le Ndé (fleuve) qui fait frontière commune avec le département du Mbam et le Noun, séparant l'arrondissement de Tonga de Bamoun. Leurs affluents (Ndé) rendent la zone forestière au Sud-Ouest particulièrement marécageuse. Les autres principaux cours d'eau sont : le Makombé et le Niyop.

Sol :

Il est aussi à remarquer que le sol de Tonga se classe dans la série des hydromorphes, caractérisée par la couleur noire de ses terres et surtout avec la présence des nappes phréatiques très proches de la surface (10 à 50 cm de profondeur seulement). Ces sols sont très riches en matières organiques (humus du sous bois). Très marécageux à l'Ouest, ces sols sont d'origine alluviale à l'Est, sablo-argileux et au sous-sol imperméable.

On peut penser à juste titre aux pistes pouvant unir les différents points de la région.

Infrastructure routière :

L'arrondissement de Tonga est la partie la plus déshéritée du territoire en infrastructure routière. Les seuls axes sont :

- Tonga-Yaoundé : 270 km : route nationale Bafoussam-Yaoundé d'une longueur totale de 365 km et dont le troisième plan quinquennal prévoit la rectification ramenant ainsi cette longueur actuelle de 365 km à 330 km ;
- Tonga-Bangangté : 40 km (sur la route nationale dont nous venons de parler ci-dessus) ;
- Tonga-Badounga : 20 km ;
- Tonga-Bazou : 55 km (par Badounga)
- Tonga-Ntokou : 35 km (actuellement en très mauvais état)
- Tonga-Kompta : 10 km (en construction).

Cette pénurie d'infrastructure routière existe surtout pour atteindre facilement les zones de production du riz et autres. Pouvons-nous jeter un coup d'oeil sur ceux qui habitent et travaillent dans la région ?

Population :

L'arrondissement de Tonga compte 10.000 habitants d'origine Bamiléké répartie sur une superficie de 340 km² ; soit une densité de population de 29 au km². Une petite partie de la population est d'origine Bamoise (Batentou). Notons que la population actuelle de tout le département tourne autour de 95.000 habitants.

La population à charge représente près de 60 % de la population totale, dont 35 % sont des vieux. Cet état de chose s'explique par l'émigration des jeunes dans les villes, dans le but soit de rechercher un emploi rémunérateur, soit pour

l'éducation (pas de Lycée ni à Tonga, ni même à Bangangté) soit même à cause de l'autorité abusive des chefs traditionnels, ou encore par la forte pression démographique reconnue d'ailleurs au niveau de cette Province de l'Ouest sans oublier le cas des troubles terroristes...

La population active représente 40 % de la population totale. Dans cette proportion, il y a plus de femmes que d'hommes qui travaillent effectivement.

Cette population se renouvelle grâce à un accroissement dirons-nous substantiel de 7 % (11 % pour la naissance et 4 % comme taux de mortalité). On constate le grossissement des centres urbains au détriment des campagnes ; ce fait datant d'ailleurs de la période où régnaient les maquisards dans la zone. On peut remarquer qu'à cette époque, certains villages comme Ntokou, Badounga s'étaient complètement vidés au profit de Tonga et de Bangangté. Mais le calme revenu immédiatement, les habitants de ces villages retournent déjà dans leur lieu d'origine (sauf ceux qui avaient déjà intégré les grandes villes comme Nkongsamba, Douala et Yaoundé). Badounga compte actuellement 6.000 habitants. Le problème majeur, lors du retour des villageois en campagne était de récupérer leurs terres occupées par les intrus dès cette période de rébellion. Dieu merci ! tout est bien qui finit bien et les ravisseurs ont été plus ou moins compréhensifs pour laisser les terres aux révotables propriétaires.

Après avoir ainsi survolé l'aspect géographique de la région, examinons le domaine économique de l'arrondissement.

Section 2 : *La place du riz parmi les autres cultures dans l'arrondissement.*

Le service d'Agriculture estime la superficie cultivable à près de 2.000 hectares répartis dans les zones de Tonga-Bantoum, Badounga, Maham, Ntokou et Babitchoua.

Ce n'est pas à tort quand on dit habituellement que *"Tonga est le grenier du département du Ndé"* car son sol, constitué de terres riches en matières organiques et en azote, fait de l'arrondissement une région propice à une gamme très variée de cultures, tant vivrières qu'industrielles.

La principale zone de production est la zone de Maham, à mi-chemin entre Tonga et Bangangté, qui cultive essentiellement, en dehors du riz (notre centre d'intérêt ici) :

- le maïs (deux fois de culture par an)
- les arachides
- les haricots divers
- le macabo, taro, igname
- la patate douce, manioc, pommes de terre
- les bananes-plantin et les bananes douces
- courge, plantin et canne à sucre.

Les différentes cultures sont d'ailleurs en association avec le café arabica, café robusta et le cacao.

Après le recensement de ces principales cultures, nous nous retarderons simplement sur la production du riz qui est d'ailleurs le fond de notre propos dans ce mémoire.

Nous pouvons jeter un bref coup d'oeil sur les catégories de riz cultivé avant de voir les méthodes culturales.

A - LES VARIETES DE RIZ CULTIVE :

Nous avons deux grandes variétés cultivées sur le sol de Tonga qui sont : le riz de montagne et le riz de marécage :

a) Le riz de montagne ou riz pluvial

C'est pratiquement la seule variété cultivée jusqu'à l'arrivée des Chinois dans la Région. C'est le riz de culture sèche dont le nom scientifique est le "SIXA" ou l'"ORYSA GLABERRINA". Le rendement actuel dépasse à peine 800 kg par hectare. C'est la seule variété que connaissaient les autochtones depuis l'introduction du riz dans la région par notre fameux haoussa (voir l'historique dans l'introduction de la première partie).

b) Le riz irrigué ou riz de marécage

L'équipe chinoise installée à Tonga depuis 1968 avait introduit, à côté du riz de montagne déjà connu et cultivé, la nouvelle variété (riz de marécage), caractérisée par le système de culture irriguée. Le rendement varie entre 3 et 5 tonnes de paddy à l'hectare. Cette culture nécessite de sérieux travaux d'aménagement de terrain, son rendement à l'hectare étant ainsi supérieur à celui du riz pluvial.

Ces deux grandes variétés ne nécessitent pas les mêmes méthodes ou techniques culturelles ; il n'en est pas de même pour le traitement de leurs grains déjà récoltés.

B - LES METHODES OU TECHNIQUES DE CULTURE ET TRAITEMENT

En ce qui concerne les techniques culturelles, nous pouvons dire qu'elles sont vraiment archaïques sur les champs

de la plupart des villageois (houe, daba). Ces matériels ainsi rudimentaires ne peuvent pas entraîner un haut rendement à cause de la fatigue sans précédente qu'éprouvent les riziculteurs en employant ces houe et daba pour gratter superficiellement la terre.

Néanmoins, l'Opération Riz de l'Ouest encadre ces planteurs par l'intermédiaire des moniteurs agricoles qui, d'une part sont chargés de la vulgarisation de la culture de riz dans la région et d'autre part, distribuent les semences sélectionnées aux planteurs en les assistant aussi lors des premiers semis avant de retourner travailler dans leurs champs de démonstration où les techniques sont nouvelles :

- utilisation de tracteurs munis d'une charue
- semences sélectionnées en lignes continues ou discontinues, etc..., d'où un plus grand rendement par rapport aux champs des autochtones.

Notons d'abord les travaux demandés par la culture du riz pluvial (riz de montagne).

Cette variété nécessite successivement dans le temps :

- travaux de défrichage, labour et préparation du sol de janvier à mai.
- semis en juin.

Le semis des champs de démonstration se fait en lignes continues, à l'aide d'une corde bien tendue. Le même groupe de techniciens de l'Opération Riz de l'Ouest pratique le semis en lignes discontinues ou en poquets de 2 à 4 graines de paddy, espacés de 10 à 15 cm sur la même ligne. Les lignes, à leur tour, sont distancées de 25 cm environ entre elles.

Les planteurs (les non professionnels de la culture de riz de montagne) sèment en poquets plus ou moins espacés et parfois même, au lieu de faire de poquets de 2 à 4 graines comme sur les champs de démonstration, ils en font de 10 à 14 graines, d'où mauvaise exploitation du terrain cultivable. Un progrès est cependant acquis de leur part, c'est l'abandon du semis à la volée, très aléatoire quant à son rendement.

- Surveillance des oiseaux et hérissons dès émergence des premières gemmules ou tigèles.

La variété la plus connue et la plus répandue, le "63-83", a un cycle de 130 à 145 jours et l'on vient d'introduire une nouvelle variété (toujours de riz de montagne) appelée riz brésilien au cycle court de 100 à 115 jours.

Ce riz de montagne, avant d'être fauché, atteint généralement un mètre et parfois même deux mètres sur certains terrains.

Ensuite, le riz irrigué, quant à lui, demande de travaux encore plus pénibles, si pénibles qu'il n'est pas encore laissé à l'initiative exclusive des autochtones. Voici d'ailleurs ses exigences :

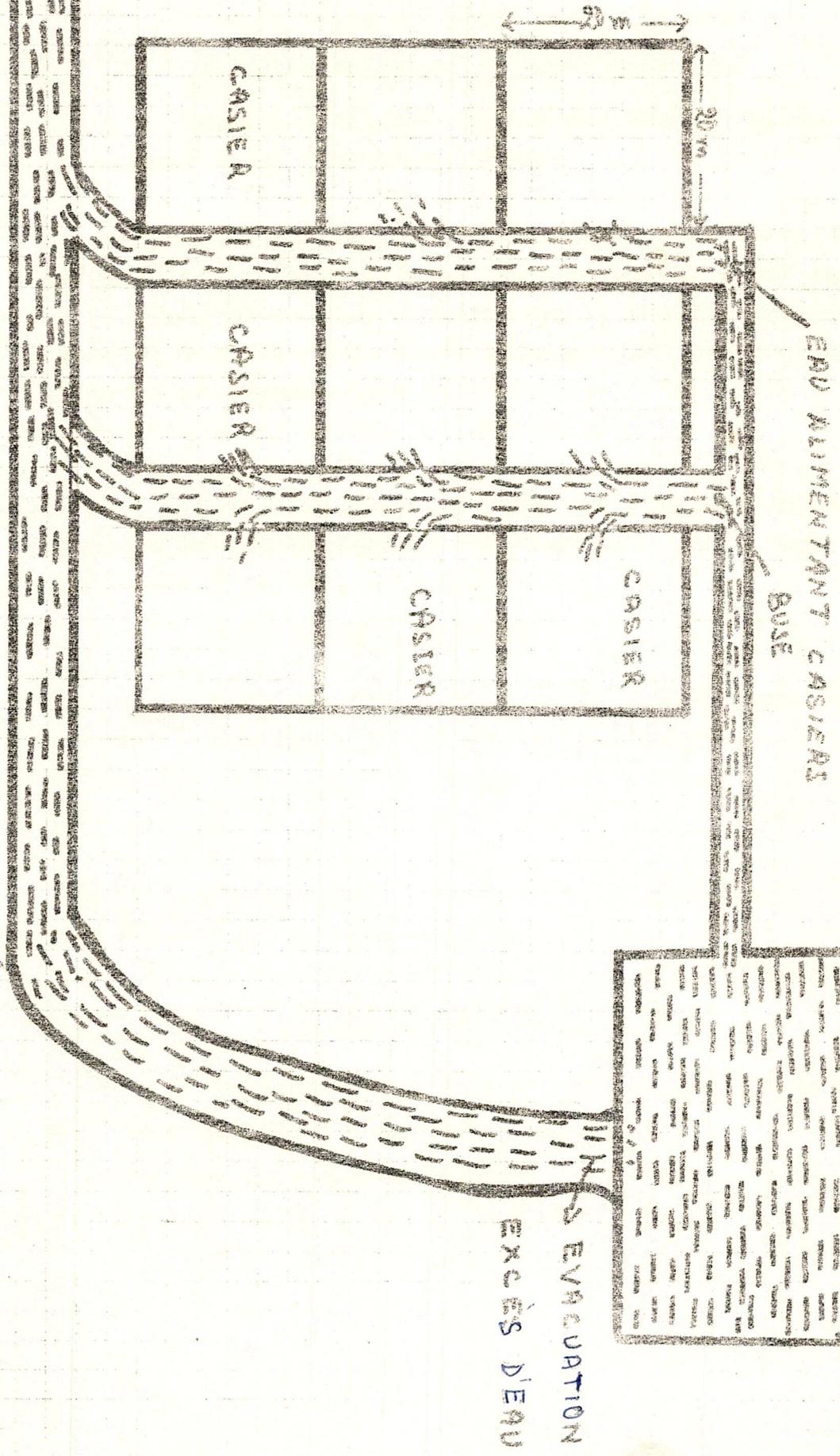
- D'abord, il faut des casiers qu'on peut alimenter avec l'eau venue d'une espèce de lac artificiel ;
- On prépare la pépinière sur un terrain plat ;
- On défriche soigneusement les casiers.
- Répicage 2 à 3 semaines après (quand les jeunes plants possèdent 3 à 4 feuilles).

- 1er sarclage 15 jours après répicage
- deuxième sarclage 30 jours plus tard.
- possibilité d'un troisième sarclage si le riz n'a pas pu étouffer les mauvaises herbes.

N'oublions pas que tout ceci se fait avec l'apport d'eau dans un premier temps lors du labour (pour ramolir le sol), dans un deuxième temps pour le nivellement avant répicage et dans un troisième après répicage. On retire l'eau des casiers en fermant tout simplement, à l'aide des touffes d'herbes mortes, les digues ou diguettes.

Est-il nécessaire de faire le croquis d'une zone de culture de riz irrigué de Badounga pour mieux comprendre le mécanisme ? si oui, le voici :

ZONE DE CULTURE DE RIZ IRRIGUE DE BADDONCA.



CANAL ALIMENTANT CASIERS
BOISE

CASIER

CASIER

CASIER

CASIER

LAC DE RESERVE.

EXCES D'EAU
EVACUATION

RIVIERE

20 m

60 m

Ce système consiste à conserver l'eau dans un lac bien aménagé. On prévoit deux ouvertures, l'une pour la sortie d'eau destinée à l'alimentation des casiers, l'autre pour faire évacuer l'excès d'eau. Lorsque les casiers ont besoin d'eau, on ouvre les buses ainsi que les petits trous (digues) conduisant directement dans les casiers. L'eau s'y répand pendant la période exigée par les agriculteurs et quand on veut retirer l'eau des casiers, on bouche les buses et, l'eau restant dans les casiers s'infiltré dans le sol ; ainsi, les casiers sont démunis d'eau.

Lorsque le riz est mûr, il est récolté, séché et apporté à l'usine (cette matière première étant le paddy) pour être traité après emmagasinage.

Le traitement de paddy

Le paddy est introduit dans le décortiqueur par un système d'élévateur, subit d'abord un nettoyage et la paille est rejetée au dehors. Le paddy ainsi nettoyé passe ensuite dans un tamis où les diverses impuretés et déchets sont évacués.

Le paddy, broyé, arrive dans le plansichter où il sera séparé des balles, sons et brisures. Le riz charge ainsi obtenu entre dans les blanchisseurs et des polisseurs où sont extraits les tourteaux et la farine de riz.

Par un système spécial de calibreurs, le produit fini sort en plusieurs catégories :

- riz de première qualité
- riz de deuxième et troisième qualité
- riz de quatrième qualité.

L'usine tourne en moyenne six mois par an et cette durée, courte, est fonction de la production de paddy dans la région.

On avait cru qu'avec l'introduction de la culture de riz irrigué, l'usine tournerait à plein, mais il n'en est absolument rien car il y a toujours des moments où l'usine reste en chômage faute soit de paddy, soit même tout simplement que le décortiqueur est en panne.

Le rendement de l'usine est de 200 kg de paddy à l'heure, ce qui est très insuffisant pour une usine de riz unique dans le département. D'ailleurs il est à noter que ce rendement ne concernait que le "grand" décortiqueur qui fonctionnait à l'aide d'un moteur (groupe électrogène). Actuellement, il est remplacé, à cause d'une panne complète, par un tout petit décortiqueur à moteur incorporé, ne produisant qu'une seule qualité de riz ; les deuxième et troisième étant obtenues par un simple tamis manuel.

On voit automatiquement dans quelle condition malheureuse travaille l'usine ; mais peut-on connaître réellement les objectifs assignés à cette rizerie ?

CHAPITRE 2.- LES OBJECTIFS FIXES DES LA CREATION DE LA RIZERIE

Comme toutes les entreprises, surtout publiques à caractère industriel et commercial, l'Usine de riz de Tonga a eu ses objectifs dès sa création.

Section 1 : Son but initial

On a vu dans l'historique que les autochtones cultivaient le riz de montagne pour consommer après pilage. Evidemment le traitement s'avérait très médiocre et le gouvernement camerounais avait jugé bon de créer ou plus exactement de réorganiser dans l'arrondissement de Tonga, une Usine de Riz, établissement public à caractère industriel et commercial : Sous-Secteur Spécialisé Riz (décret n° 65-67 COR du 23 avril 1965, portant réorganisation des Secteurs de Modernisation Agricole).

Amené ainsi à dépasser le cadre des mortiers et pilons des autochtones, le paddy désormais produit dans le département du Ndé et ses environs devait dès lors connaître un traitement plus moderne afin de répondre ou du moins de tenter de répondre aux pressants besoins de consommation des habitants de la région et pourquoi pas de tout le territoire.

Pour ce qui est principalement d'objectifs, le Sous-Secteur Spécialisé Riz de Tonga a pour buts :

- de promouvoir et d'améliorer la production de paddy : à ce titre, les dirigeants font tout ce qui est de leur possible pour inculquer le goût de la culture de paddy dans la tête des planteurs de la région;
- de procéder au ramassage de paddy et à son traitement industriel. Ceci est fait malgré l'insuffisance des moyens matériels et financiers dont souffre l'Usine ;
- d'assurer le conditionnement et la commercialisation des produits et sous-produits issus de ce traitement ;

- d'approvisionner les producteurs en matériels et produits nécessaires à la culture du paddy. Ce but tombe entièrement dans le désir de vulgariser intensivement et extensivement la production du riz dans le département.

Nous remarquons que si certains de ces buts ne sont pas atteints ou du moins sont réalisés d'une façon médiocre, nous pouvons rechercher des raisons dans quelques-uns des principaux problèmes qui se posent à la Rizerie en particulier et à la région en général. A titre d'exemple, nous pouvons citer l'infrastructure routière et noter que si l'Usine était suffisamment puissante, elle pouvait elle-même se construire de pistes d'approvisionnement de paddy, ce qui lui permettrait en même temps d'accéder facilement aux différentes zones de production.

Le côté financier est aussi très important d'autant plus que tout le monde sait que sans moyens financiers, l'entreprise ne pourra nullement s'équiper afin d'opérer dans un cadre industriel viable.

Il est aussi remarquable qu'à mesure que se développe le progrès économique, l'usine ne stagne pas ; c'est ainsi que malgré tout, ses ambitions vont toujours de l'avant.

Section 2 : *Son but dérivé de l'évolution économique du pays*

Normalement, lorsqu'une économie est appelée à évoluer, c'est évidemment tous les secteurs et surtout les secteurs prioritaires (secteur agricole en ce qui nous concerne ici au premier chef) qui évoluent.

Mis à part les buts visés par la création de l'Usine de Riz de Tonga, le développement économique national a certainement dévié ou plutôt augmenté les ambitions de la Rizerie de Tonga. C'est ainsi que, principalement dès le projet de réorganisation de cette Rizerie, le Sous-Secteur Spécialisé Riz de Tonga se propose comme buts supplémentaires :

- d'adapter la rizerie au rythme de production de paddy dans la région. Malgré les efforts faits et à faire par l'équipe en place pour la culture de paddy, nous estimons que la rizerie, dans son état actuel de fonctionnement, ne peut même pas satisfaire toutes les demandes qui lui sont adressées ;
- de rechercher une rentabilité commerciale pour assurer une survie à l'Usine, d'autant plus qu'on remarque facilement dans le compte de l'exploitation générale de cette unité de production une succession de pertes d'exercice. Néanmoins le fait que l'Usine n'est encore qu'au début de sa création laisse un peu espérer aux éventuels bénéfices, surtout dans les prochaines années à venir;
- de la réorganisation des circuits de commercialisation de paddy et de riz dans la région et d'arriver ainsi à une amélioration de ces circuits et à intensifier la consommation du riz au moins dans le département et ses voisinages directs;
- de payer un prix rémunérateur aux producteurs, ce qui leur permettrait d'augmenter les surfaces cultivées sans oublier leur revenu si l'on est conscient de la situation économique mondiale actuelle en ce qui concerne le domaine de l'épineux problème de l'inflation

que nous ne qualifions pas seulement de "galopante", mais "d'explosive" ;

- de mettre les produits de très bonne qualité (malgré l'état allarmant du fonctionnement de son principal décortiqueur) à la disposition des consommateurs si nécessaires ;
- de susciter la participation de tous les riziculteurs à la vie de l'Usine afin d'obtenir leur adhésion aux nouvelles techniques culturales ;
- d'assurer un encadrement technique des riziculteurs en collaboration avec la dynamique équipe qui avait remplacé l'équipe chinoise ;
- enfin la rizerie se propose, si tout allait bien, de saturer non seulement le marché régional de riz, mais surtout celui national, et pourquoi pas la possibilité d'exportation conformément au plan riz camerounais ?

Si l'on s'arrêtait un instant pour faire le compte partiel, on se rendrait compte que, en dehors de multiples problèmes qu'a l'arrondissement sur le plan infrastructural, bref géographique et financier, l'Usine de riz de Tonga serait capable de produire et de traiter autant de paddy que la principale zone de production de Yagoua au Nord du pays. Mais cette région est-elle condamnée à rester dans son cadre médiocre de production de riz ? Que pourra-t-on donc attendre d'elle, considérant sa réalisation actuelle ?

S.A.P. : Société Africaine de Prévoyance

S.M.C.A. : Secteur de Modernisation de Culture d'Altitude

IRAT : Institut de Recherche Agricole Tropicale.

DEUXIEME PARTIE

LA REALISATION DE LA RIZERIE ET SES PERSPECTIVES D'AVENIR

"Les riches terres de Tonga sont favorables à la Révolution Verte", cet écrit reste encore gravé sur une pancarte richement décorée et fortement adhérente au mur du bâtiment abritant la Mairie de Tonga, depuis le récent Congrès des Ressortissants et habitants de Tonga.

A la lecture de cette gravure, tout visiteur est renseigné sur les potentialités productives de la région de Tonga. Il est donc curieux de vérifier ceci en feuilletant les brochures des statistiques agricoles que détient le Poste Agricole du lieu et pour notre part, en ce qui concerne la culture du riz, nous n'aurons qu'à nous rendre rapidement à l'Usine-même pour constater ce qui a été déjà fait dans les années écoulées ainsi que les obstacles jonchant le parcours de cette Usine.

CHAPITRE 1.- INVENTAIRE DES RESULTATS OBTENUS ET LES
DIFFICULTES RENCONTREES PAR LA RIZERIE.

Il n'est étonnant pour personne de se rappeler qu'il est pratiquement difficile qu'un objectif soit réalisé à cent pour cent ou encore qu'il n'y a aucune activité, surtout agricole, qui ne connaisse des difficultés, encore plus une activité agricole en zone rurale pendant sa phase de création et d'adaptation au rythme moderne de fonctionnement.

Nous verrons successivement dans ce Chapitre, l'inventaire des résultats réalisés par l'Usine dans une première Section avant de proposer, dans une seconde Section, des remèdes susceptibles de pallier les insuffisances qui ont empêché d'atteindre les résultats souhaités.

Section 1 : *L'inventaire des résultats réalisés par l'Usine de Riz.*

Dans ce bilan néanmoins flatteur de la réalisation de la Rizerie, il y a lieu d'observer une part de succès quoique partiel et une autre portion que nous qualifierons d'insuccès, heureusement pas totale.

A - SUCCES PARTIEL ET SA CAUSE PROFONDE

Malgré les multiples problèmes qui se posent à son bon fonctionnement afin d'atteindre aisément une parfaite satisfaction des besoins internes en riz décortiqué, problèmes surtout aggravés par sa situation géographique principalement, la Rizerie de Tonga a fait de tout son mieux pour ne pas trop blâmer le cœur de ceux qui avaient pris l'initiative de la créer.

Ce succès pas très médiocre est l'oeuvre bilatérale de l'Etat d'une part et d'autre part de celle des dirigeants de l'Usine et des autochtones.

a) La participation de l'Etat.

Etant donnée sa situation d'établissement public à caractère industriel et commercial (du moins provisoirement), la Rizerie de Tonga reçoit annuellement des subventions venues de

l'Etat. Ces subventions peuvent être en nature ou en espèces. Ce fait montre le souci du gouvernement de promouvoir, sur le plan national, l'action agricole en général et riz en particulier. Ces subventions sont à octroyer au bénéfice de la Rizerie jusqu'à sa maturité que nous souhaiterons très prochaine ; car en ce moment, quand l'Usine sera capable de s'auto-financer valablement, les éventuelles subventions ne pourront plus être envisagées qu'en cas de l'état déficitaire observé dans le compte "Pertes et Profits" de cette entreprise.

En plus de ces subventions d'équipement, l'Etat offre aussi une subvention pour le fonctionnement en personnel permanent de l'Usine. C'est ainsi que le Directeur de l'Usine est un fonctionnaire (payé par l'Etat).

De même, lors des commices agricoles (surtout celui organisé dernièrement dans le Département du Ndé) l'Etat offre de prix aux meilleurs riziculteurs afin de mieux les inciter à produire toujours davantage pour que vive l'Opération-Riz au Cameroun.

On remarque aussi le désir toujours pressant du gouvernement de favoriser toute collaboration entre les autres services de l'Agriculture sur place ou même sur le plan national et l'Usine de Tonga. C'est ainsi que cette Usine est directement rattachée au Ministère de l'Agriculture et tous les problèmes de la Rizerie de Tonga sont aussi ceux de ce Ministère.

L'Etat enfin, par l'intermédiaire du FONADER (Fonds National de Développement Rural), banque des agriculteurs en général, contrôle et mieux, gère l'Usine de riz de Tonga. Nous en parlerons plus loin.

Reste alors à survoler l'action des dirigeants et autochtones.

b) La participation des dirigeants de l'Usine et des autochtones.

Il est à remarquer que les dirigeants et les autochtones s'entendent pour promouvoir la culture du paddy à Tonga, ou plus exactement les dirigeants encadrent d'une manière permanente les riziculteurs de la région et entreprennent toutes les procédures pour vulgariser la riziculture.

De temps à autre, quand les moyens financiers et matériels le permettent, des mini-concours de meilleurs riziculteurs sont organisés au niveau régional ou plus précisément dans le cadre de l'arrondissement. Rappelons que le Sous-Préfet de Tonga est chargé, à cette occasion, de remettre les premiers prix aux grands lauréats.

Par exemple, lors de la grande foire agricole de BUEA du 9 au 11 Mars 1973, le premier prix pour la présentation de "Paddy Rice" était remporté par l'arrondissement de Tonga. Le Ministre de l'Agriculture avait remis, de ses propres mains, ce prix au Directeur de la Rizerie de Tonga afin qu'il le redistribue aux planteurs mérités. Le prix comprenait des sacs d'engrais, faucilles, houes, matchettes et viricuires selon l'importance du tonnage de riz-paddy vendu à l'Usine par chaque lauréat au cours de l'exercice écoulé.

Au cours de la même année 1973, lors de la Campagne Agricole, les autochtones avaient été bien sensibilisés par des tracts qui leur avaient été distribués par les moniteurs agricoles sous la diligence de son brillant Directeur, Ces

tracts portaient le slogan "Augmentez la production agricole ; Vous gagnerez plus d'argent". Sur les mêmes tracts , sont dessinés deux planteurs : l'un, à gauche, pleure à chaudes larmes devant ses deux maigres sacs de paddy, tandis que l'autre, à sa droite, brandit, avec un sourire jovial, un tas d'argent devant de gros sacs de riz-paddy.

A la contemplation de ce papier très significatif, le planteur même illettré n'a pas besoin qu'on lui explique la situation. Il sait quelle position l'attend s'il paresse un peu. Il a peur que, lors de la prochaine campagne ou lors d'un mini-concours, on le confonde au malheureux planteur qu'il vient d'observer.

De même, au niveau de l'arrondissement, des fêtes agricoles sont organisées où le Préfet du Ndé ou autorités du lieu récompensent les meilleurs riziculteurs.

Pour ce qui est du tonnage de paddy traité, nous pouvons constater, dans le tableau ci-dessous, l'évolution de la riziculture depuis 1966, date de l'inauguration de l'Usine de Riz de Tonga :

Les chiffres figurant dans ce tableau indiquent, en kilogrammes, le poids de paddy produit :

Années	1966-67	1967-68	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74
Paddy Produit	97.660	88.560	91.329	136.378	36.498	119.113	55.674	90.947

Source : Rapport annuel de la Rizerie de Tonga 1973-1974.

Notons que ce tableau relève la production totale de la zone, c'est-à-dire la propre production de l'Usine et le paddy acheté aux planteurs.

Afin de bien remarquer l'allure de cette évolution, nous jugeons nécessaire de faire d'abord un graphique représentatif de l'événement en page suivante :

GRAPHIQUE DE L'EVOLUTION DE LA RIZICULTURE
DE TONGA DEPUIS 1966.

Paddy
produit

155 000

135 000

115 000

95 000

75 000

55 000

35 000

1966/67

67/68

68/69

69/70

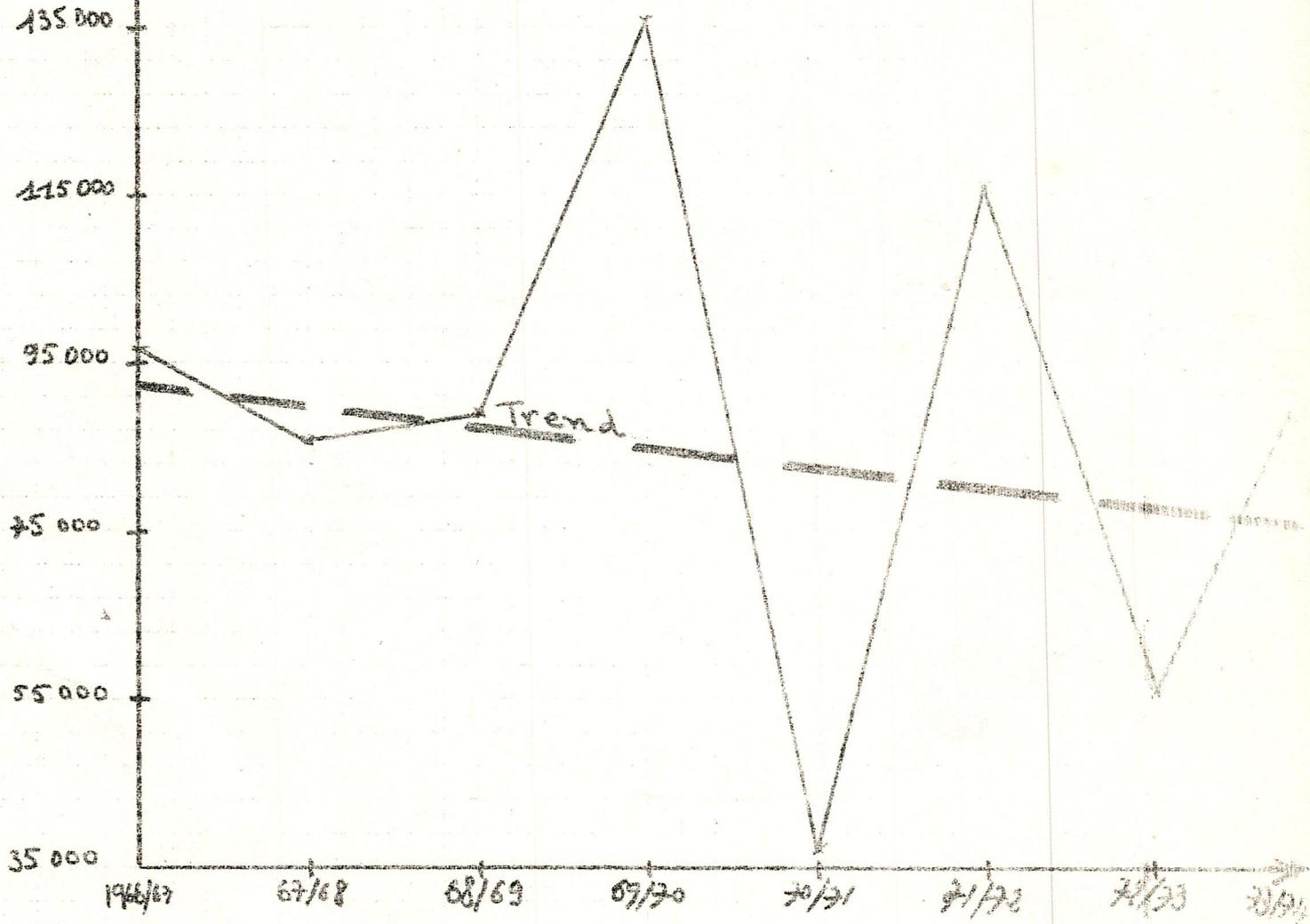
70/71

71/72

72/73

73/74

Trend



Quand on observe ce graphique, on voit nettement quel est le degré de l'aléa qui gouverne cette évolution en dents de scie. Cette situation est due à plusieurs causes dont la sécheresse, l'état de la mentalité de la population non encore adhérente au processus de vulgarisation de la riziculture, le pilonnage de paddy par des autochtones eux-mêmes (ce qui échappe à la statistique de l'Usine), les mauvaises récoltes dues aux oiseaux et surtout aux hérissons.

Sur le plan de l'allure générale de l'évolution représentée par la droite oblique (trend), il y a une grande tendance à la baisse. Ceci apporte des inquiétudes si l'on pense un peu à l'avenir de la Rizerie. Heureusement on pourrait penser qu'il y aura une hausse continue de la courbe quant à l'allure prise par elle de 1972-73 à 1973-74. Mais, évidemment aussi, rien ne nous prouve qu'elle n'aura pas une rechute comme aux années passées. Néanmoins, espérons que cela ne se produira plus ou se produira légèrement, de manière à laisser l'allure générale positive.

N'oublions cependant pas que cette évolution en dents de scie caractérise l'évolution globale de l'activité agricole, non seulement au Cameroun, mais aussi dans la plus grande partie de l'Afrique : c'est la conséquence indéniable des aléas climatiques qui freinent le développement agricole de nos pays et par là-même, leur industrialisation.

Pour ce qui est de la riziculture irriguée, c'est précisément et seulement à Badounga qu'elle est pratiquée. Là, se pose le plus souvent le problème à des casiers aménagés en vue de cette culture : perte d'eau par le canal principal et le barrage de retenu d'eau. Malgré cela, la production de paddy y était de l'ordre de 4.441 kg pendant la campagne de l'année dernière.

Lorsque ces casiers sont bien mis en fonctionnement, la direction de la Rizerie de Tonga les laisse aux populations de l'endroit et le personnel de l'Opération Rizicole de l'Ouest n'intervient plus que pour les encadrer, leur procurer de la semence sélectionnée, leur prodiguer des conseils sur les méthodes d'exploitation rationnelle : période de mise en eau des rizières, soins d'entretien et enfin, après la récolte, l'Usine achète presque toute la production.

Enfin, il est entrepris des essais de comportements variétaux de riz dit "riz brésilien".

Depuis Août 1972, la Rizerie a entrepris l'expérimentation de six nouvelles variétés de cycle court dans la zone de Tonga. Ces variétés, d'origine brésilienne ont été fournies par la Station de l'IRAT/OUEST basée à Dschang. Le paysan cultive ce riz deux fois comme le maïs, aux époques suivantes :

- 1ère culture : première quinzaine d'Avril et récolté en Juillet
- 2ème culture : première quinzaine d'Août, récolte en Novembre.

Les résultats, comme le montre le tableau ci-dessous, sont intéressants et nous permet de dégager une certaine conclusion d'expérience :

Tableau des rendements des essais de riz brésilien :

NOMS DE LA VARIETE	1° Essai	2è Essai	3è Essai	4è Essai
	Août } 1972 Déc.	Avril } 1973 Juillet	Août } 1973 Décembre	Avril } 1974 Juillet
DOURADO	2500kg/ha	1.870 kg/ha	400 kg/ha	1.000 kg/ha
PRATAO	2050 --"	2.080 --"	600 --"	900 --"
I A C	2000 --"	1.250 --"	610 --"	950 --"
BATATAIS	1750 --"	2.080 --"	420 --"	890 --"
BARBALHA	1500 --"	2.370 --"	460 --"	820 --"
DE ABRIL	2000 --"	1.570 --"	490 --"	900 --"

Source : *Rapport Annuel Rizerie de Tonga 1973-1974.*

On dénote un grand écart entre le 3ème essai et les autres, cette différence de quantité est due au fait que cet essai a terriblement souffert des aléas climatiques. En effet, le terrain, inondé, a étouffé le riz et l'a réduit au jaunissement ; ensuite, les hérissons ont catégoriquement détruit la plus grande partie des tiges parvenues à la floraison. Le même obstacle s'est opposé, mais à un degré moindre, qu'au 4ème essai car il y a eu une forte sécheresse de la floraison à la récolte (Juillet).

Si l'on pouvait se permettre une analyse synthétique sur chaque variété, nous dirions que :

- la variété "DOURADO" taille bien et dénote en général un bon développement foliaire ; la taille des chaumes dépassant 1,20 mètre de haut. Elle porte environ 49 à 100 grains par panicule. Elle peut être vulgarisée aisément en milieu paysan.

- la "IAC" présente à peu près les mêmes qualités que la "DOURADO", à la différence qu'elle ne peut être vulgarisée.

- la variété "BATATAIS" talle moins ; ses feuilles sont souvent tachées ainsi que ses épillets. Ceux-ci étant parfois intercallés de grains pourris. Elle accuse un nanisme plus ou moins généralisé et la panicule porte 50 à 96 épillets.

- la "BARBALHA" est voisine à la précédente mais avec un nanisme par endroits seulement. La panicule porte de 52 à 120 grains avec des épillets parfois tachetés de noir.

et enfin la "DE ABRIL", talle bien aussi, mais son développement foliaire est déficitaire.

Le cycle de toutes les six variétés est de 100 à 110 jours. Les meilleures variétés (DOURADO et PRATAO) doivent être vulgarisées davantage dans les secteurs de Tonga où les saisons de pluie assez courtes et irrégulières conviennent mieux à leur développement au contraire de la "63-83" (autre variété) d'un cycle végétatif plus long.

Depuis 1972, ces essais ont toujours eu lieu à Tonga, néanmoins, les responsables ont entrepris de faire les mêmes essais dans le secteur de BABITCHOVA II qui a une altitude de 1.052 mètres alors que Tonga n'en a que 864.

Quant aux principaux problèmes rencontrés, on peut dire qu'ils ont été moindres l'année passée (1974) et cela, grâce aux nouveaux équipements fournis à l'Usine (Camion Fiat, Land-Rover et le décortiqueur artisanal BILBROOK).

La plus grande difficulté qu'éprouve la Rizerie réside dans le manque de matériel d'intervention en milieu rural. C'est dire que l'Opération n'a pas de tracteur adapté à la configuration du terrain de Tonga. Il est donc pour cela difficile d'augmenter les superficies de champ utilisant d'habitude les faibles moyens de labour. Il serait donc souhaitable d'équiper la Rizerie d'au moins un petit tracteur à chenilles.

Dans le domaine du traitement de la matière première qu'est le paddy, rappelons que l'appareil de grande capacité tombé en panne, n'est jamais réparé par manque de pièces de rechange qui ne se trouvent d'ailleurs pas sur le marché camerounais.

A côté de ce succès dans sa réalisation, l'Usine a connu aussi de manquements au résultat qu'on pourrait atteindre d'elle.

B - INSUCCES PARTIEL ET SES SOURCES

Nous pouvons d'abord noter l'insuccès partiel avant d'examiner les causes profondes qui l'ont occasionné.

a) L'insuccès partiel

Comme tout projet économique, celui de la Rizerie de Tonga n'a pas été réalisé à cent pour cent. Néanmoins, ce qui est important pour cette activité agricole pilote dans la zone de Tonga, c'est précisément le net progrès qualitatif et quelque peu quantitatif qu'elle a opéré.

Pour ce qui est de la vulgarisation du riz dans ce secteur, la direction de l'Usine n'a pas fait un effort particulier à cause des moyens matériels et financiers insuffisamment mis à sa disposition.

Pour la qualité du riz par exemple, nous avons déjà signalé plus haut le passage du décortiqueur qui sortait le produit fini en quatre qualités au décortiqueur ne traitant le paddy que d'une manière trop artisanale, une seule qualité sort de la machine et c'est à l'aide du tamis qu'on essaie d'en tirer les première et deuxième qualités.

Ne serait pas à négliger le fait que le riz de Tonga contient quelques grains de sable. Cela provient surtout du riz-paddy acheté aux autochtones qui le sèchent à même le sol ; le décortiqueur n'est en plus pas muni d'un système spécial pouvant trier ces grains de sable.

Malgré toute son "efficacité", l'Usine n'a pas encore pu convaincre tous les planteurs à vendre leur production de paddy entière à l'Usine. Ceux-ci continuent donc à piler, comme par le passé, leur propre paddy dans des mortiers. En plus de cela, ceux qui se disent très intelligents constatent qu'ils sont lésés dans leur relation commerciale avec l'Usine : car vendant leur kilogramme de paddy à 32 F à l'Usine, ils achètent par la suite un kilogramme de riz traité à 110 frs. Rappelons à ce titre que ces prix viennent d'être augmentés récemment par la direction de la Rizerie de concert avec les autorités locales de Tonga. Le kilogramme coûte 95 francs au prix de gros.

Sur le plan qualitatif, la production de paddy connaît un bizarre aléa climatique. Ceci a pour conséquence d'une part que le niveau de production varie dangereusement d'une année à l'autre et d'autre part que le projet de la Rizerie ne peut se réaliser avec un assez fort pourcentage.

A titre d'exemple, nous montrerons par le tableau ci-dessous à quel niveau, l'objectif-production de la Rizerie est atteint.

	ANNEES	Riz montagne			Riz marécage		
		Paddy en Tonne	Produits finis en Tonne	% de réalisation	Paddy en Tonne	Produits finis en Tonne	% de réalisation
Prévision	1971-72	502	417,38	Produits finis	1.050	923	Produits finis
	1972-73	686	574,38		1.330	1.170,4	
Réalisation	1971-72	306	300,01	71,1 %	910	892	90,6 %
	1972-73	412	382	66 %	1.293	1.101,7	94 %

Sources: { *Rapport annuel Rizerie de Tonga 1971-1972*
Rapport annuel Rizerie de Tonga 1972-1973

Au regard du tableau, nous pouvons rapidement conclure que le projet riz de marécage est plus étudié que celui du riz de montagne, ceci, par le fort pourcentage de leur réalisation. Au sein même du riz de marécage, le projet de 1972-73 prend de l'avance sur celui de l'année précédente au contraire du riz de montagne où le projet de l'année précédente est plus favorable que celui de la campagne 1972-1973.

Que peut-on dire du résultat comptable de l'Usine ?

Signalons à cet effet que c'est le FONDS NATIONAL de DEVELOPPEMENT RURAL (FONADER) qui tient entièrement la comptabilité de l'Usine.

Avant de faire le compte d'exploitation générale de l'Usine, jetons un coup d'oeil sur son bilan au 30 Juin 1972 pour mieux comprendre comment travaille cette unité de production.

	Actif		Financements	Passif
	Valeur d'orig.	Valeur nette comptab.		
Immobilisations				
Constructions	1700000	1083914		
Matériel et outillage	5913042	2258675		
Mobilier et autre matériel	325564	153257		
Matériel de transport et Engins	3874360	1684451		
Aménagement installations	1425000	770463		
	13237966	5950760		
<u>Valeurs d'exploitation</u>			5950760	
- Matières consommables	1.548.347			
- Provisions pour dépréciation	45.880	1.502.467		
- Emballages récup. en stock	156.675			
- Provisions pour dépréciation	7.835	198.840		
<u>Valeurs réalisables à Court Terme</u>				
Clients		101.920		
<u>Valeurs disponibles</u>				
Caisse		606.490		
Résultat de l'exercice 1971/72		7.120.904		
		15431381		
			10339334	
			Subvention d'équipements reçus	
			SMCA siège (équipement)	2557334
			Dettes à court terme	5099047
			Maison-mère (SMCA)	5098888
			Impôts cédulaires	159
				15431381

Ce qui est triste sur ce bilan, c'est le montant de la perte de l'exercice écoulé (7.120.904 Frs). C'est bien énorme pour une Usine de cette envergure. Mais avant d'aller plus loin, d'où est venue cette fastidieuse perte ?

A ce titre, recourons un instant au compte d'exploitation générale de la Rizerie.

EXPLOITATION GENERALE AU 30 JUIN 1973

Libellés	D E B I T		Libellés	C R E D I T	
Stock au 30/6/1971		75.755	Stocks au 30/6/72		1.705.022
Riz 1ère qualité	25.415		Paddy	817.614	
Riz 2ème qualité	1.590		Riz 1ère qualité	614.313	
Riz 3ème qualité	810		Riz 2ème qualité	2.680	
Riz 4ème qualité	2.940		Riz 3ème qualité	6.560	
Emballages récup.	45.000		Riz 4ème qualité	6.860	
Achats denrées agricoles (paddy)		3.097.840	Tourteau riz	320	
Achats emballages commerciaux		124.375	Emball. récupérab	156.675	
Frais de personnel		1.628.056	Ventes de l'exerc.		2.889.735
T.F.S.E. (1)		1.102.416	Résultat d'exploit.		3.153.645
Transports et déplacements		52.352			
Frais divers de gestion		191.067			
Dotations aux amortissements		1.422.826			
Dotations aux provisions		53.715			
		<u>7.748.402</u>			<u>7.748.402</u>

(1) T.F.S.E. Travaux, Fournitures, Services Extérieurs (compte de charges dans le plan comptable général 1957.

Le tableau ci-après, quant à lui, nous donne le détail du compte des Pertes et Profits d'exercice de la Rizerie dans la même campagne.

PERTES ET PROFITS AU 30 JUIN 1972

Libellés	DEBIT	Libellés	CREDIT
Résultat d'exploitation	3.193.645	Résultat net de la période	7.120.904
Pertes et Profits sur exercices antérieurs	3.967.259		
	<hr/>		<hr/>
	7.120.904		7.120.904
	<hr/>		<hr/>

Ne pouvant pas trop retarder sur le commentaire, nous pouvons simplement dire, au regard des trois tableaux précédents, que l'Opération-Riz de Tonga n'est nullement rentable (d'année en année) ; mais vu que l'Usine n'a pas encore entièrement traversé sa phase de mise sur les rails, on peut à juste titre penser que cette fâcheuse situation n'est que passagère.

Une deuxième explication, peut-être la plus importante, vient du fait que (nous dit le comptable de l'Usine), la comptabilité de l'Usine étant tenue pratiquement par le FONADER, certaines charges, notamment certains amortissements, ne devaient pas figurer au débit du compte d'exploitation générale, ces amortissements concernant certaines valeurs immobilisées acquises à l'aide des subventions reçues des mains de l'Etat. Selon lui, en fin d'exercice, ces amortissements doivent rentrer en définitive au débit du compte 141. Subventions d'équipements par le crédit d'un compte de résultat : 877 : Profits résultant

des subventions d'équipements reçues en annulation des sommes correspondantes portées au débit de "Dotations aux amortissements et au crédit du compte d'amortissement des immobilisations. Cette rectification d'écriture en fin d'exercice n'annulerait pas totalement les pertes de l'exercice, mais les diminuerait sensiblement.

Mais cette manière de passer les écritures en ce qui concerne les amortissements des éléments acquis grâce aux subventions d'Etat ne conviendrait que si l'Usine était un établissement public à part entière.

En ce qui concerne les documents comptables de l'exercice 1973-74, leur analyse s'avère inopérante à cause de l'inexactitude de ces documents (certains éléments essentiels ne s'y trouvant pas).

L'exercice 1972-73 avait, quant à lui, connu une perte totale de 9.456.186 francs; ce qui signifie un accroissement de 2.335.282 francs (9.456.186 - 7.120.904) propre à cet exercice comptable.

Nonobstant la mauvaise situation comptable de la Rizerie, le personnel de la direction, conscient que l'Usine n'est pas actuellement rentable, constate qu'il est bien capable de la rentabiliser s'il était mis à sa disposition des moyens matériels et façon de gérer qu'il souhaite. Ceci, à cause de la fertilité du sol de Tonga, favorable à l'augmentation de la production rizicole.

Après avoir survolé l'insuccès partiel de l'Usine et quelques-unes de ses raisons, faisons allusion aux autres sources de cet insuccès.

b) Les causes de cet insuccès.

L'insuccès dont nous venons de parler découle du fait que les objectifs assignés à la Rizerie n'avaient pas tellement tenu compte des moyens matériels et financiers réels détenus par l'Usine et surtout du niveau d'instruction de la population. Une sérieuse expérience montre que, malgré la volonté ferme des autochtones de bien suivre les conseils et démonstrations des moniteurs agricoles, ils ne saisissent pas efficacement ce qu'on leur explique; à ce titre, une éventuelle idée de n'envoyer à Tonga que des moniteurs natifs du coin serait compromettre l'objectif supérieur visé par la politique d'Unité Nationale. Et encore, quand l'on s'efforce de leur faire une traduction en leur dialecte, ils ne respectent pas scrupuleusement ces indications, de manière que la récolte subisse toujours des aléas néfastes à la Rizerie.

En tout cas, il n'y a pas que ce côté du problème :

Sur le plan de l'infrastructure routière, il n'y a pas assez de voies de communications entre différents lieux de culture de riz comme nous l'avons signalé plus haut.

Le seul moyen de télécommunication courant est le système de courrier, et tout le monde sait quel temps met une lettre, postée dans une grande ville (Douala ou Yaoundé), pour atteindre une ville de campagne ; c'est le cas de Tonga.

Il n'y a pas de téléphone et n'en parlons pas des autres moyens de télécommunications modernes.

En l'absence d'infrastructure souhaitable, s'ajoute une alarmante insuffisance de moyens financiers :

Sur le plan de l'investissement, disons qu'il est lent pour ne pas dire rare. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'Usine n'est pas encore rentable. On pourrait dire: l'organe tuteur, FONADER en l'occurrence, craint un peu trop de faire de mauvaise affaire, d'où investir prudemment en se réservant le droit d'augmenter ses investissements quand l'Usine commencera à tourner à un rythme rentable.

A cette difficulté, se greffe celle d'autofinancement ; d'ailleurs on conçoit mal comment une telle entreprise pourrait s'autofinancer avec un résultat net de la période de 7.120.904 ("compte des Pertes et Profits" au 30/6/1972 => perte).

Pour ce qui est de la subvention d'équipement, nous pouvons signaler tout simplement qu'elle est insuffisante au regard des ambitions de l'Usine. L'Usine n'est pas encore dotée d'un équipement appréciable comme par exemple la plaine de Mbo dont l'agriculture est plus motorisée.

Quand on pense que la Rizerie pouvait, en cas de nécessité demander des emprunts auprès des institutions financières locales, on ne voit que la Poste de Tonga. A ce niveau, nous pouvons signaler quelques points sur l'épargne à Tonga en particulier et en zone rurale en général :

La B.C.D. (Banque Camerounaise de Développement) et le Ministère des Finances accordent plus de crédits à la consommation qu'à la production (surtout agricole) ; or ces crédits concernent essentiellement les automobiles qui sont produits hors du Cameroun. Imaginez un peu les échelons déjà gravés par le prix des tels biens !

La façon d'octroyer ces crédits aux consommateurs fait qu'ils soient accessibles à tout le monde et la seule condition d'être bénéficiaire est d'être fonctionnaire et posséder au moins le tiers du crédit demandé. C'est une condition très facile à remplir car il suffit qu'un fonctionnaire s'arrange avec un industriel pour obtenir la facture d'une voiture qui coûte deux fois plus cher que celle qu'il veut réellement acheter, ceci pour être sûr de pouvoir payer l'assurance avec l'autre moitié du crédit ainsi supplémentaire.

Ce fait décourage le crédit à la production et le FONADER dit "Banque du Paysan", subordonne l'octroi de crédit agricole à trop de formalité tout en sachant que les planteurs même les plus nécessiteux seront découragés d'autant plus qu'ils sont, du moins pour la plupart, illettrés.

Le manque d'information et de publicité ajouté à un faible taux d'intérêt bancaire fait que les villageois préfèrent leur argent sous forme liquide afin de faire face à leurs éventuels achats.

Cette thésaurisation est encouragée par la forte somme qu'il faut avoir avant d'ouvrir un compte à vue, le système de Caisse d'Epargne Postale n'étant pas encore bien assimilé par nos ruraux.

En plus du taux faible, il y a insuffisance des agences. Ceci fait conserver l'argent dans les greniers des planteurs qui sont toujours amenés à dépenser follement pour les funérailles.

Même le minimum de 100 francs exigé pour l'ouverture d'un compte d'Epargne Postale n'arrive pas encore à mobiliser une épargne importante.

Faute d'avoir des facilités d'obtenir des crédits auprès des banques, l'Usine s'est laissée volontiers à la merci de FONADER.

- Le crédit FONADER ⁽¹⁾

Rappelons-nous d'abord qu'il s'agit d'un organisme très récent car créé par le Décret n° 73/496 du 28 Août 1973 pris en application de l'ordonnance n° 73/24 du 29 Mai 1973.

Dans ce décret de sa création, il est dit que "son intervention porte sur l'Agriculture, l'Elevage, les Forêts, la Pisciculture, l'Artisannat, l'Habitat et plus généralement sur toute action concourant au développement économique et social en milieu rural".

En ce qui concerne son but, il est donc de promouvoir et d'accélérer le développement économique et social en milieu rural, par des actions efficaces suivantes :

a) - aides directes aux paysans et groupes de paysans qui entreprennent des actions jugées rentables en matière de production agricole et pastorale (donc le riz en ce qui concerne la zone rurale de Tonga), dans le cadre des objectifs fixés par le plan de développement économique et social.

b) - exécution directe pour le compte des collectivités locales ou des organismes paysans, et dans les conditions à déterminer par le Conseil d'Administration du FONADER, les projets spécifiques d'intérêt général inscrits dans son programme annuel.

(1) FONADER : Fonds National de Développement Rural.

c) - garantie des prêts consentis par des organismes de crédit aux groupements pré-coopératifs, aux sociétés coopératives et mutuelles: ainsi à tout exploitant agricole ou éleveur dont le programme d'action sera jugé valable par les services techniques compétents ainsi que le Conseil d'Administration.

d) - l'octroi d'avances pour achats des outillages agricoles et du matériel végétal, spécialement pour l'installation en campagne des jeunes agriculteurs selon les modalités qui seront fixées par un texte particulier.

FONADER accorde donc des aides remboursables, mais sans intérêts aux groupes paysannes visées plus haut.

En ce qui concerne la Rizerie de Tonga, c'est le projet riz qui a été le plus rudement touché par le brusque départ des techniciens chinois ; les autres étant : Nanga-Eboko, Yoko et Tingoh pendant cette même mission rizicole chinoise de Taiwan.

Et c'est pour réduire les difficultés ainsi apparues que le FONADER fut appelé à assister les paysans de cette localité de Tonga. A cet effet, il leur procura un camion FIAT de 7 tonnes et une Land-Rover par le biais de l'Usine de Riz.

On remarque donc que, malgré son rôle de "Banque du paysan" et à cause de son adolescence (un an et demi d'âge), le FONADER n'a pas encore aidé financièrement l'Usine de façon à la faire sortir de sa situation déficitaire constatée plus haut.

Néanmoins, quant à savoir si le FONADER a confiance en la situation rentable très prochaine de la Rizerie de Tonga, le Directeur Général Adjoint répond sans nulle inquiétude par l'affirmative et précise qu'ils ont organisé tout récemment ^{une} Commission d'étude qui devait se rendre sur les lieux afin de dégager

techniquement les facteurs majeurs qui mettent régulièrement les bâtons dans les roues de l'Usine de Riz de Tonga. Il précise ensuite qu'ils agiront immédiatement en conséquence pour que la région de Tonga ait la rentabilité qu'on attend d'elle.

Le but essentiel du FONADER, en ce qui concerne la Rizerie de Tonga, est de la monter jusqu'à sa maturité économique avant de lui laisser son autonomie.

Section 2.- Propositions pour pallier les insuffisances

Il serait très long de recenser toutes propositions imaginées pour solutionner les problèmes qui se posent à la Rizerie. Donc, nous ne prendrons dans cette section que le domaine infrastructural (A) et financier (B).

A - SUR LE PLAN INFRASTRUCTURAL

Il va de soi qu'un projet agricole dans le cadre de La Révolution Verte doit tout faire pour éviter les méthodes de culture de subsistance uniquement. Aussi, les superficies par famille ne seront guère inférieures à quatre hectares. Les travaux devront être mécanisés dans toute la mesure du possible ; d'où un équipement adéquat.

En plus de ceci, l'analyse de la Région faite dans la première partie, nous a révélé la quasi-absence d'infrastructure routière dans la zone de Tonga, contrairement à la partie Nord du Département. C'est pourquoi les coins comme Batitchoua, Balbou, Bossa et Bakoua sont complètement isolés du reste de la région. Pour faciliter l'extension de la riziculture, le désenclavement de ces zones est indispensable, d'où construire des pistes de collecte pour l'écoulement facile des produits.

Concrètement, il s'agira des pistes de :

- Tonga-Babitchoua avec bretelle pour Balbou (20 km).
- Tonga-Noun (15 km).

Ces pistes permettront le développement de l'agriculture dans ces régions et le contact avec la population de ces différents lieux.

Quant au personnel de l'Usine, il reigné aussi une fâcheuse insuffisance.

Compte tenu du départ massif du personnel d'encadrement de l'Opération Rizicole de l'Ouest (O.R.O), les Agents ci-après peuvent être désirés par l'Usine, pour renforcer l'équipe en place et afin de faire face efficacement aux objectifs assignés à la Rizerie par la Révolution Verte :

- un directeur technique (pour le traitement du paddy).
- au moins un conducteur des Travaux Agricoles pour la surveillance des chantiers.
- cinq moniteurs agricoles pour l'encadrement des riziculteurs des zones stratégiques (Badounga, Sanki, Songwa, Bassamba, Maham, Tonga-Centre et Babitchoua)
- un mécanicien spécialiste des moteurs "Diesel".
- un secrétaire-Dactylographe.
- un caissier (ce rôle étant actuellement tenu par le Directeur lui-même, d'où encombrement de sa part).
- un planton.

Ce personnel permanent pourra s'efforcer de mieux faire pour relancer l'Opération Riz dans la région. N'oublions pas qu'il reste un point non moins important.

B - SUR LE PLAN FINANCIER

Nous éprouvons le souci de garantir l'autonomie financière de la Rizerie. Il sera très difficile d'atteindre cette autonomie dès les premières années pendant lesquelles il faudra mettre l'Usine définitivement sur les rails. Pendant cette période, elle dépendra en partie de l'Etat et de FONADER. Cependant, cet objectif d'autonomie financière doit intéresser les responsables de la Rizerie d'une façon permanente. Toute la gestion doit tendre vers cet objectif vital.

En travaillant avec les organismes bancaires ou autres organismes pouvant lui faire crédit, la Rizerie présentera une gestion financière telle que ces organismes lui fassent facilement confiance.

C'est ainsi que nous mettons un grand intérêt sur le calcul du prix de revient et sur une tenue systématique d'une comptabilité saine.

Le même intérêt doit être mis sur la détermination des amortissements des immobilisations.

Pour les nouveaux investissements, la Rizerie continuera, comme par le passé, de recourir aux crédits bancaires, aux subventions de l'Etat et aux crédits-FONADER. A ce titre, nous souhaitons vivement l'assouplissement des procédures d'octroi de crédits aux agriculteurs.

Malgré cette situation flottante de la Rizerie, elle a ses ambitions à elle, ceci peut se vérifier dans ses perspectives d'avenir.

CHAPITRE 2.- LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA RIZERIE

L'Opération Rizicole de l'Ouest a son programme d'activité à long terme ; et à titre d'exemple, nous ne prenons ici que le programme agricole de l'exercice 1974-1975 pour bien montrer le dynamisme de cette Rizerie :

Développement de la Riziculture pluviale

Avec le projet d'extension de la Riziculture, la Rizerie doit pourvoir des semences sélectionnés pour les surfaces envisagées. Dès que les crédits le permettront, on installera des champs semenciers dans les zones de production (Badounga-Maham-Babitchoua..).

Sur le plan des essais de comportement de nouvelles variétés comparées à la "63-83" s'étendront cette année dans d'autres secteurs tel Babitchoua.

L'essai d'herbicide en riziculture, de son côté, n'est pas négligé et c'est pourquoi il y aurait un essai avec l'IRAT et les maisons de commerce spécialisées pour assurer une bonne production de paddy dans la région.

Il y aura aussi des clôtures spéciales pour la plupart des champs de démonstration pour empêcher que les hérissons compromettent l'objectif rizicole de Tonga comme par le passé.

Développement de la Riziculture irriguée

C'est toujours la Rizerie qui fournit les semences de riz irrigué aux exploitants de cette culture. L'Opération Rizicole de l'Ouest continuera de produire ses semences à Badounga.

On se propose de labourer, construire des nouvelles digues et diguettes sur quatre hectares environ de terrain irrigable à Badounga. Ces nouveaux casiers, une fois mis en exploitation, seront laissés aux planteurs du lieu comme d'habitude. Cette action, commencée l'année dernière d'ailleurs, est effective : quarante casiers sont actuellement entretenus à Badounga par la population pour leur compte propre.

Tout ce projet d'activité n'oublie pas l'entretien qui doit être fait sur le barrage afin d'apporter l'eau dans les casiers en temps utile. Les réfections nécessaires seront faites afin de conserver le plus longtemps possible le barrage et le canal.

Les fêtes de récolte, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, seront multipliées par un coefficient dit "stratégique" de 1,9 par rapport à l'année précédente.

La Rizerie envisage s'équiper autant que possible des engins modernes afin de satisfaire l'aspiration des exploitants du riz qui sont, pour la plupart, prêts à louer les engins de labour.

Pour ce qui est de la commercialisation naturellement, tout le paddy présenté à l'Usine sera acheté et des efforts sont faits dans le sens de la modification des prix de cette matière première en faveur des producteurs.

Sortant un peu du cadre de la riziculture, on procèdera à une rotation de riz, arachide, haricot dans les parcelles.

Vu ce programme, la Rizerie pense que le pouvoir public se penchera favorablement sur cette action vitale qu'est la culture du riz dans le département du Ndé.

A ce point, n'oublions pas que l'avenir de la Rizerie de Tonga vise en gros deux objectifs : à savoir satisfaire la consommation locale (notre section 1) et enfin tenter une possibilité d'exportation de riz décortiqué (section 2).

Section 1 : Assurer une consommation locale

A en croire aux tableaux qui vont suivre, on est un peu pessimiste en ce qui concerne le projet d'assurer dans un temps record la consommation locale.

Tableau 1 : Riz paddy campagne 1971-1972

Départements	Superficie en hectare	Rendement kg/ha	Production en tonnes	Commercialisation en tonnes
NDE (Tonga)	400	460	184	140
BAMOUN	65	1.000	65	25
MAYO-DANAI	5.030	974	4.900	3.800

Source : *Annuaire de Statistiques Agricoles.*

Sur ce tableau, on remarque aisément plusieurs divergences : sur la fertilité du sol (rendement) sur le nombre d'hectares mis en valeur et surtout le niveau de l'autoconsommation qui est plus significatif pour le département du Bamoun : sur un total de production de 65 tonnes, la population locale (de la place) consomme 40 tonnes, soit un pourcentage d'environ 62 % de la production de la région.

Les autres tableaux ne concernent que la production de riz pour l'ex-Cameroun Oriental ; par ailleurs, on y relève certaines contradictions : c'est ainsi que sur le plan global (concernant uniquement cette partie de l'actuel Cameroun Uni), les chiffres de production sur les deux tableaux suivants ne concordent pas, du moins en ce qui concerne l'année 1968-1969; sur le premier tableau, on note une production totale de 15.847 tonnes alors que, sur le deuxième, en ce qui regarde la ventilation entre les diverses zones de production de riz, le total de la production est de 26.083 tonnes ; la différence inqualifiée est donc de 10.236 tonnes : on est donc amené à douter de la valeur probante de cette statistique agricole.

Ex-Cameroun oriental : Production en tonnes
 evolution de la production de 1964 à 1969

Années	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69
Produit					
RIZ PADDY	14.099	13.250	15.794	22.191	15.847

Source :

Campagne agricole 1968/69 :
 Production en tonnes et superficie en hectares

N O R D			E S T			CENTRE-SUD			OUEST		
Superficie	Rendement	Production									
I.528	1.091	19537	177	1.062	188	4.774	1.244	5.940	731	472	418

Pour pouvoir satisfaire entièrement la demande sur le plan national, la production nationale doit effectivement être capable d'effacer littéralement l'importation de riz dont la raison essentielle est l'insuffisance notoire de cette production locale elle-même.

Faute de pouvoir trouver des statistiques produisant la production, la consommation sur le plan national, nous ne nous sommes basés que sur ces tableaux pour tirer des conclusions pas très efficaces. Au stade actuel, il n'existe pas une statistique adéquate sur le plan national pouvant aider une analyse profitable.

En consultant un instant le tableau d'importation de riz pour les années 1971, 1972 et 1973, on se demande ce que les principales zones de production nationale peuvent bien faire pour annuler ce besoin national d'importation de riz !

Importation de riz

Quantités (en tonnes)			Valeurs (en millions de F. CFA)		
1971	1972	1973	1971	1972	1973
31.879	28.234	23.874	869	743	1.271

Source : *Annuaire de Statistiques Agricoles.*

On remarque immédiatement la présence de l'inflation sur ce tableau : alors que la quantité de riz importé diminue sensiblement, la valeur correspondante fait d'abord semblant de suivre le même rythme, mais subitement monte en flèche (de 743 à 1.271 millions de francs alors que les quantités correspondantes vont de 28.234 à 23.874 tonnes de riz importé. Heureusement que ce fait malheureux, sur le plan international, ne concerne pas que le Cameroun, c'est ainsi que certains pays, même dits développés, connaissent des situations plus dramatiques que celles des pays "moins nantis".

Si nous nous référons à la baisse continue de l'importation de riz pour faire un graphique prévisionnel, nous remarquons qu'entre 1980 et 1981, le Cameroun n'aura plus besoin d'importer du riz étranger : ceci suppose bien que cette baisse d'importation constatée soit non pas la conséquence d'une baisse corrélative de la consommation nationale, mais de la croissance remarquable de la production nationale de riz. Cette annulation prochaine d'importation ne tient compte ni des aléas climatiques, ni du niveau actuel de la progression de l'économie du pays. Ce fait ne suppose pas non plus que le Cameroun n'aura nullement besoin d'importer du riz (côté purement théorique), mais que le pays ne sera pas obligé de vivre de la production étrangère. Le Cameroun continuera néanmoins à importer du riz en même temps qu'il exportera une partie appréciable de ce produit qu'est le riz.

Le même graphique montre (toujours théoriquement) que le Cameroun sera capable, en 1983, d'exporter une quantité de riz égale à 10.000 tonnes.

IMPORTATION
EN TONNES

40 000

20 000

20 000

40 000

40 000

1971

1972

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

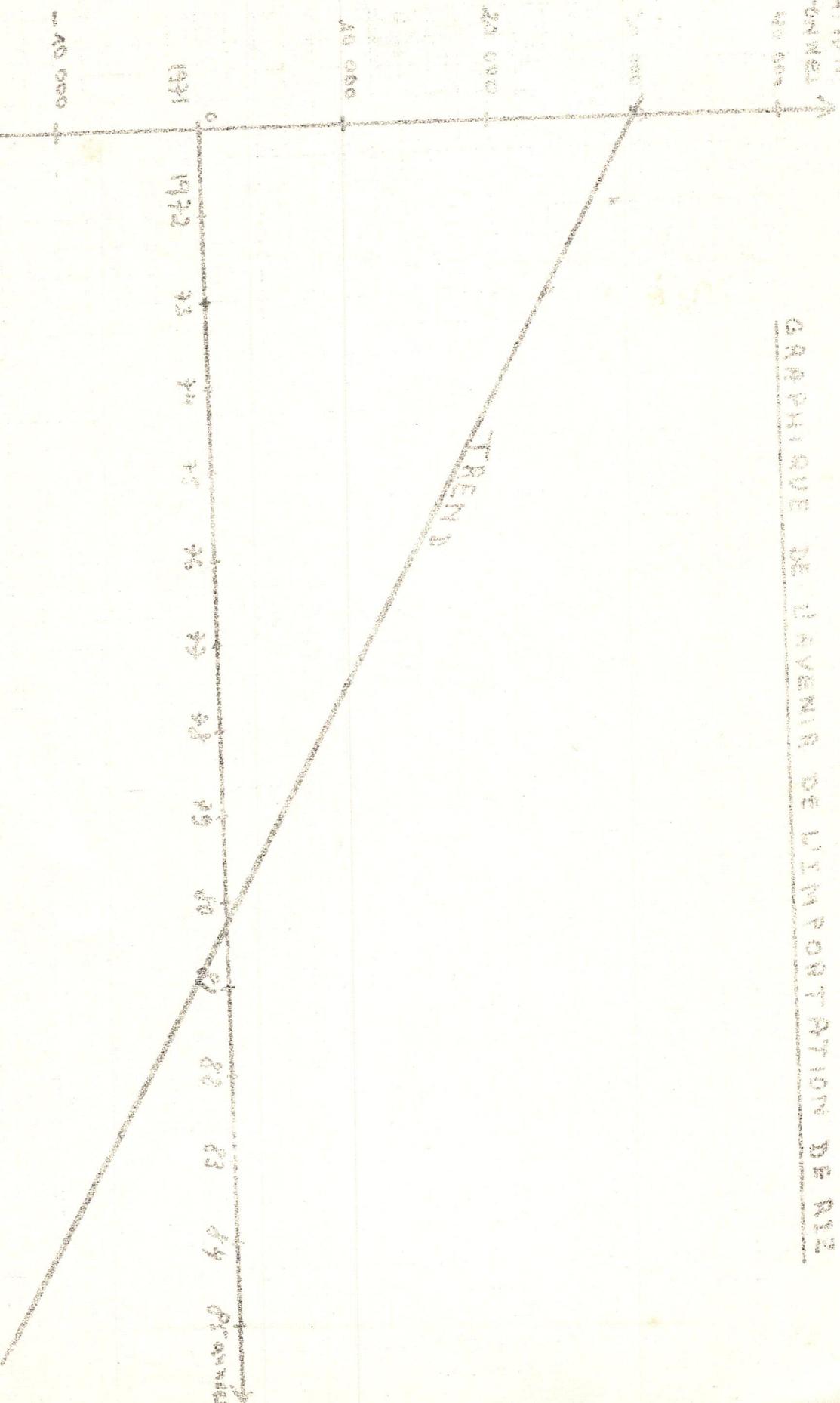
83

84

85

TREN 1

GRAPHIQUE DE L'AVENIR DE L'IMPORTATION DE RIZ



L'atteinte de ce niveau suppose un mouvement massif et rentable des citoyens à la riziculture. On peut donc à juste titre dire que la décision prise lors du "Congrès de maturité" tenu dernièrement à Douala en ce qui concerne l'intégration prochaine de nos forces de l'ordre dans le processus du développement de l'économie nationale aura aussi des répercussions dans le domaine rizicole. Surtout le nouveau slogan dérivé de ce même congrès, à savoir "Tous en Avant" doit intéresser tout un chacun afin que vive l'économie de notre pays qui vient d'atteindre sa "Maturité" et ne doit pas rester là.

Sur le plan exclusif de la Région de Tonga

Si nous nous retardons un peu sur l'insuffisance de la fourniture actuelle du riz sur le plan national, nous nous inquièterons de la contribution réelle de l'Usine de riz de Tonga.

Il arrive parfois qu'à Tonga-Centre même, l'on soit vraiment en quête de riz ; mais ce fait ne se produit que généralement lorsque le décortiqueur est en panne. A cet instant, la meilleure politique de justice sociale que pratique l'Usine est de ne pas vendre plus de deux kilogrammes de riz à un même client. Heureusement que cette pénurie de riz ne crée pas d'inflation comme dans nos grands centres et que surtout cette mauvaise situation ne dure généralement pas.

Rappelons que pendant cette période d'arrêt involontaire du fonctionnement de l'Usine, le nombre de planteurs pratiquant le pilonnage de riz grossit considérablement, ce qui freine l'action contre cette façon archaïque de traitement de riz que mène le personnel de direction de la Rizerie. Ceci est d'autant

plus grave, ne pouvant plus vendre du riz décortiqué aux paysans, il est très difficile, voire même impossible d'empêcher ces mêmes paysans de réintégrer leurs mortiers gardés depuis un bout de temps dans leurs greniers, du moins pour ceux qui avaient déjà suivi les conseils en faveur de la vente de la totalité de leur paddy à l'Usine.

Afin de remédier à cet état de choses et d'assurer une fourniture suffisante en riz à la population du Département et pourquoi pas, à la Nation Camerounaise tout entière, l'Usine et les planteurs doivent nécessairement utiliser les techniques modernes mises à leur disposition à des bonnes fins, à savoir :

a) L'entretien des plantations :

L'accent doit être spécifiquement mis sur l'utilisation rentable des engrais et des produits d'insecticides dont la vulgarisation doit être menée efficacement par des moniteurs agricoles recrutés et formés à cet effet.

Dans cet ordre d'idée, le producteur est orienté sur la diversification des cultures vivrières, à laquelle il consacrerá une partie de son revenu.

b) Augmentation et amélioration de la production :

L'un des objectifs du Sous-Secteur Spécialisé Riz de Tonga est de promouvoir et d'améliorer la production de paddy de la zone.

La réussite de cet objectif dépendra de l'efficacité de la vulgarisation faite par les agents du Sous-Secteur, du climat humain existant entre le personnel responsable de la Rizerie et

les producteurs, du niveau de compréhension de ceux-ci et de leur participation. Cette compréhension ou cette participation doit se concrétiser par l'adaptation de nouvelles techniques culturelles (utilisation d'engrais par exemple).

Les résultats de ces différentes actions seront entre autres, la spécialisation des producteurs à la culture de paddy. Une des conséquences sera la diversification des cultures vivrières pour que Tonga conserve son nom de "Grenier" du département du Ndé et reste bien dans le principe très cher de la Révolution Verte.

c) L'augmentation de la consommation de riz :

Consciente de la faible consommation de riz dans la Province de l'Ouest qui est d'environ 1,900 kilogrammes par habitant et par an, la Rizerie de Tonga, dans le cas où elle fonctionne comme prévu, aura pour tâche d'encourager cette consommation, en mettant à la disposition du consommateur un riz de bonne qualité et à un meilleur prix.

Outre cette augmentation de la consommation du riz local dont les conséquences portent sur l'amélioration de l'alimentation, la Rizerie fonctionnant comme prévu, satisfera les besoins des hôpitaux, des collèges, etc...

Dans le cadre de l'alimentation en riz, rappelons quelques valeurs nutritives de cette denrée :

	Protides	Lipides	Glucides
Riz cargos	8,7 %	4,9 %	86,9 %
Riz blanchi	8,1 %	1,3 %	90,6 %

Source : "LE RIZ" - QUE SAIS-JE ? Par A. ANGLADELLE.

Ce tableau nous montre nettement ce que le consommateur peut tirer du riz ; d'autant plus que le département du Ndé (en ce qui ^{nous} concerne essentiellement ici) souffre d'une carence de protéines animales à cause d'une alimentation cruellement déséquilibrée. Il faut ajouter à cela la forte consommation de boissons alcoolisées. Le problème doit être attaqué et vaincu. Il s'agira d'une action soutenue et conjointe des services du Sous-Secteur et de l'animation rurale qui doit chercher à orienter l'utilisation des revenus de la population sur les besoins d'alimentation au lieu de la consommation lamentable d'alcool qui détruit la santé et anéantit l'homme.

d) L'épargne ou investissements économiques :

Une partie des revenus devra être consacrée à l'épargne en vue de réaliser à moyen ou long terme des investissements économiquement bien rentables d'abord pour les planteurs eux-mêmes en même temps que profitables pour l'économie nationale. A cet effet, le riziculteur dispose de deux moyens :

- ouverture d'un compte d'épargne postale
- constitution de cette épargne auprès du Sous-Secteur Riz de Tonga qui lui délivrera reçu. Dans ce cas, les conditions doivent être définies d'avance et comprises du producteur. Il peut s'agir des conditions de dépôt, de retrait ou de délais. Cette hypothèse suppose une réelle confiance du producteur à la Rizerie.

e) La formation des riziculteurs :

Pour être efficace, cette formation doit embrasser tous les domaines de la vie des riziculteurs. Elle peut être théorique ; mais l'idéal serait qu'elle soit beaucoup plus pratique et permette une réelle intégration du producteur dans le milieu technique qu'est l'Usine.

Sur le plan de la formation théorique, des séminaires de courtes durées doivent être organisés surtout pendant les saisons mortes. Ils permettront ainsi aux responsables du Sous-Secteur d'expliquer aux planteurs, la politique de la rizierie en matière de la production rizicole et la collaboration attendue d'eux en s'inspirant le plus souvent du principe du "développement auto-centré" préconisé par le Chef de l'Etat au deuxième congrès ordinaire de l'U.N.C. qui vient d'avoir lieu à Douala du 10 au 15 Février dernier.

Les planteurs, à leur tour, exposeront leurs doléances ou leurs desiderata (ce dont ils regrettent l'absence) que les responsables devront en tenir compte pour l'application de cette politique.

Pour ce qui est de la formation pratique, c'est là même le travail quotidien des moniteurs rizicoles qui doivent assister les riziculteurs dans les champs, les champs de démonstration devant contribuer à près de 80 % à cette formation pratique.

Dans l'avenir, des petites brochures seront édictées à l'intention des producteurs et mentionneront par exemple :

- l'utilisation d'engrais :
 - . la période d'épandage,
 - . la quantité à mettre sur un hectare de culture,
 - . la fréquence de l'épandage
 - . le genre d'engrais à utiliser.

- la conservation des semences :
 - . ne stocker que la quantité de paddy nécessaire de peur de gaspillage.

- le labour, le repiquage et semis :
 - . la densité du semis,
 - . les modes de semis avec avantages et inconvénients.
- la récolte de paddy :
 - . le battage après séchage
 - . la conservation.
- la vente à l'Usine :
 - . mettre en évidence l'inconvénient du pilonnage.
- l'utilisation des matériels agricoles (leurs coûts).

Ces brochures devront être écrites en langue facile, compréhensible par le paysan. Elles pourront être facilement traduites par les enfants à leurs parents. En dehors de ces brochures, on pourra utiliser les couvertures des cahiers d'écoliers ou des buvards sur lesquels ces conseils seront portés en bref. Ces cahiers et buvards pourront être distribués, ne serait-ce que pour leur apparition, aux enfants d'écoles de la Région.

De telles réalisations ont déjà été faites par l'UCCAO pour les planteurs de café arabica.

Aussi, pour concrétiser cette formation et intensifier le dialogue entre le Sous-Secteur et les producteurs, des fiches individuelles par producteur pourront être établies pour permettre de suivre l'évolution de leurs plantations.

Ces fiches mentionneront par exemple :

- la superficie cultivée,
- la quantité d'engrais épendue par période,

- la quantité de serences utilisées,
- la production annuelle,
- la quantité vendue à l'Usine
- les avances reçues de l'Usine
- les crédits obtenus et leur remboursement
- l'utilisation des matériels agricoles (location par le Sous-Secteur.).

Cette expérience pourra être tentée avec un échantillon de quelques 20 planteurs dans les premières années avant d'étendre l'action sur les autres toutefois si les résultats sont concluants. Il s'agit là d'une stimulation à la production en essayant de créer un climat très humain entre la population et la Rizerie.

Evidemment, si tout ceci venait à être bien observé, la première conséquence sera l'augmentation considérable de la production de riz dans la région, ceci, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Ce fait entraînera la saturation de la Province et même de la Nation (avec le concours des autres zones productrices de riz comme Yagoua, Nanga-Eboko, Ntui, etc...) en besoin de riz.

Qu'en sera-t-il quant au commerce extérieur de riz ?

Section 2 : *Possibilité d'exportation conformément au plan riz camerounais*

Conscient de la modeste place que tient la Rizerie de Tonga au niveau de la production nationale et du fait que le décortiqueur utilisé à Tonga (ainsi que ceux des autres usines similaires) brise les grains de riz et possède, par dessus le marché une faible capacité de traitement dans l'ensemble, le FONADER a entrepris récemment des démarches pour trouver des

décortiqueurs de remplacement plus efficaces et à grand rendement afin de moderniser cette Usine.

Lorsqu'on sait que le troisième plan quinquennal de développement économique et social prévoit une exportation de riz camerounais, on comprend aisément les efforts inlassables que les différentes régions rizicoles (surtout Tonga en ce qui nous concerne dans ce mémoire) sont appelées à déployer pour atteindre l'objectif national.

Tonga, en ce qui le concerne, ne doit pas se contenter d'assurer une consommation en masse sur le plan uniquement provincial, mais aussi sur le plan national et surtout dans le domaine de l'échange international en ce qui concerne sa production favorite qu'est le riz.

Il s'agira, non pas de l'exportation clandestine comme il en est actuellement pour le sucre alors que les nationaux, premiers bénéficiaires en principe, en ont cruellement besoin, mais d'une exportation appréciable par tous, donc non frauduleuse et ne lésant nullement les intérêts des camerounais résidents.

Le gouvernement devra donc mener une politique adéquate afin que ce produit d'exportation soit facilement compétitif sur le marché international. Nous soulignons ici le fait que si le riz de Tonga continue de contenir des bris et de grains de sable, on voit mal ce qu'il ira chercher sur le marché extérieur.

De toutes les façons, soyons un peu optimistes pour avoir confiance que tout se passera très bien afin que le riz camerounais traverse rapidement les frontières nationales pour permettre aux autres Nations de goûter avec appetit, le bon riz de notre cher pays.

Nous ne perdrons pas de vue sur le rôle que devra jouer l'AMACAM (Assurance Mutuelle Agricole Camerounaise) dans la bonne marche de cette unité de production. Nous savons tous que, malgré son rôle d'assureur agricole, l'AMACAM ne pourra pas tenter d'assurer tous les risques agricoles comme par exemple : la mauvaise récolte, le risque de putréfaction ou même le risque de feu de brousse. Par contre, cet organisme d'assurance pourra assurer le risque sur le transport de riz (ou paddy) pour ne citer que cet exemple. Il est par ailleurs remarquable que, dans le domaine d'exportation de riz, le Cameroun n'a même pas encore fait un demi-pas, tenez :

Produit	Poids en tonnes		Valeurs en millions F.	
	1970/71	1971/72	1970/71	1971/72
Riz	6	207	260	8.144

Source : *Annuaire de Statistiques Agricoles.*

Notons que ces chiffres traduisent, non pas réellement une exportation, mais en réalité une réexportation de riz.

CONCLUSION :

Le Département du Ndé bénéficie d'une situation privilégiée en ce qui concerne ses terres non encore entièrement exploitées, surtout la grande région agricole (et surtout rizicole) de Tonga (Vallées du Noun et du Ndé). C'est pourquoi notre analyse régionale a permis de situer le cadre dans lequel se posent les problèmes de la culture de riz dont Tonga est le centre d'intérêt.

Il est ainsi question de la reprise des activités économiques et sociales dans ce département jadis troublé. Cette reprise doit s'observer dans différents domaines afin de pallier le retard enregistré dans le Ndé par rapport aux autres départements de la Province de l'Ouest. Ces domaines devant être :

- le développement de l'agriculture en général (culture intensive et extensive),
- l'introduction des nouvelles cultures : par exemple le poivrier,
- la création des centres de santé dans les zones reculées comme Badounga, Babitchoua, pour ne citer que celles-là.
- le désenclavement des zones isolées par la création des pistes de liaison ;
- la création des écoles nouvelles (enseignements primaires et secondaires), signalons l'ouverture d'un collège d'enseignement technique l'an dernier et le projet de création prochaine d'un C.E.S. (collège d'Enseignement secondaire).
- le développement de certaines cultures existantes en vue d'une parfaite organisation de leur commercialisation.

Il est aussi important de noter que malgré tout, l'expansion de la riziculture connaît aujourd'hui un certain nombre d'embûches. La production, qui, du temps de la S.A.P. (Société Africaine de Prévoyance), atteignait facilement 1.000 tonnes de paddy, atteint difficilement 200 tonnes actuellement. Ceci est dû accessoirement à la diversification (pas grave) de cultures d'une part, et aux troubles qui avaient entraîné une exode rurale très poussée d'autre part. Etant donné le déplorable déficit du pays en riz et les potentialités actuelles, des efforts doivent être déployés pour permettre au département d'atteindre au moins sa production d'antan et même de la dépasser ; car, malgré les productions de Yagoua, Mbo, Nanga-Eboko, Ndop, Ntui, le Cameroun n'aura pas assez de riz avant longtemps pour faire face à tous ses besoins et devra donc importer.

En effet, déjà en 1968-1969, la consommation totale du pays était de 20.357 tonnes alors que la production attendue de la SEMRY qui est notre plus grosse entreprise rizicole actuellement ne sera^{que} 12.000 à 13.000 tonnes de paddy en 1975-1976. Selon les estimations du III^e Plan, la mise en valeur des 4.250 hectares du projet SEMRY ne permettra d'atteindre que 14.000 à 17.000 tonnes de paddy en l'an 8 du projet. Il ne sera donc pas facile de combler notre déficit de si tôt, la sécheresse qui a secoué les pays du Sahel n'étant pas pour faciliter les choses. Dieu merci ! la riziculture et les cultures vivrières en général constituent l'une des préoccupations prioritaires de notre III^e Plan Economique.

Etant donné que l'Usine installée depuis 1965 n'a jamais tourné à sa vitesse de croisière, et compte tenu du déficit cité plus haut, l'organe tuteur (FONADER) s'est résolument lancé dans une voie qui amènera l'Usine de Riz de Tonga à son rythme de fonctionnement souhaitable afin qu'avec le concours probant des

autres zones rizicoles du pays, le marché national de riz soit bien fourni de manière à dégager un excédent destiné à l'exportation conformément au sacré plan riz camerounais. Lequel plan doit mobiliser plusieurs mains-d'oeuvre à la production rizicole (nous ne parlons pas ici d'un éventuel chômage déguisé que peut constituer une telle mobilisation de la population à la riziculture) conformément au slogan tiré du dernier Congrès du Grand Parti Politique National à Douala, à savoir :

"Tous en Avant..."

Lors du même congrès, dans son discours de clôture, ^{son Excellence avait dit} et nous citons : "J'ai parlé de nos résolutions. Il n'y a pas de doute qu'elles éclaireront notre action dans les prochaines années et stimuleront les efforts que nous sommes appelés à déployer dans la voie du développement auto-centré.

Je tiens à le redire : le développement auto-centré ne saurait être assuré sans une tension permanente de toutes les forces vives de la Nation.

Cela signifie par conséquent que, conscient de porter désormais la responsabilité principale du progrès du pays, c'est le peuple camerounais tout entier qui doit se mettre au travail en ville comme en campagne.

Cela signifie aussi que la jeunesse camerounaise dont nous connaissons le dynamisme et la ténacité doit se sentir de plus en plus totalement engagée dans l'effort de construction nationale.

Cela signifie enfin que chacun de nous, où qu'il se trouve, doit se montrer responsable et assumer pleinement ses responsabilités.

En vérité, il ne saurait y avoir de véritable développement auto-centré sans une transformation radicale des mentalités qui fasse prendre conscience au peuple qu'il n'est de développement authentique que celui dont le peuple est lui-même l'inspirateur, l'acteur et le bénéficiaire". (Son Excellence EL HADJ AHMADOU AHIDJO).

ORIENTATION DOCUMENTAIRE

- A - III^e Plan Quinquennal de développement économique et social (Cameroun).
- B - Cours d'Economie Rurale de la 3^e Année de la Licence en Droit et Sciences Economiques.
- C - Statistiques Agricoles (Annuaire) 1968/69.
- D - Mémoire de Licence de Mr. Paul KAMMOGNE-FOKAM.
"Etude Critique du Financement du II^e Plan de Développement Economique du Cameroun"
- E - Situation Actuelle et Perspectives d'avenir de l'Opération Rizicole de l'Ouest (Rapport).
- F - Projet d'Expansion de la Riziculture du Ndé.
- G - Rapport annuel : Rizerie de Tonga (1973/74).
- H - "L'Agriculture au Cameroun" : Ministère de l'Agriculture.

TABLE DES MATIERES

Pages

SUJET : L'implantation d'une activité agricole pilote en zone rurale : l'exemple de la RIZERIE DE TONGA.

INTRODUCTION : 1

Problème que pose la Rizerie dans le processus de développement économique en général.

1ère PARTIE

LES OBJECTIFS DE LA RIZERIE DE TONGA 8

CHAPITRE 1.- Présentation de la Rizerie de Tonga 11

Section 1 : Sa situation géographique dans l'arrondiss... 11

Section 2 : La place du riz parmi les autres cultures dans l'arrondissement 16

CHAPITRE 2.- Les objectifs fixés dès la création de la Rizerie 22

Section 1 : Son but initial 23

Section 2 : Son but dérivé de l'évolution économique du Pays 24

2ème PARTIE

LA REALISATION DE LA RIZERIE ET SES PERSPECTIVES D'AVENIR..27

CHAPITRE 1.- Inventaire des résultats obtenus et les difficultés rencontrées par la Rizerie..... 27

Section 1 : L'inventaire des résultats réalisés par l'Usine de Riz 28

A - Succès partiel et sa cause profonde 28

a) La participation de l'Etat 28

b) La participation des dirigeants de l'Usine et des autochtones 30

.../...

B - Insuccès partiel et ses sources	37
a) L'insuccès partiel	37
b) Les causes de cet insuccès	45
. L'insuffisance des moyens de communication.	
. Insuffisances dues aux difficultés financières.	
- L'investissement.	
. autofinancement	
. subvention d'équipement	
. manque de moyens d'épargner	
- Le Crédit (FONADER)	48
<u>Section 2</u> : Propositions pour pallier les insuffisances....	50
A - Sur le plan infrastructural	50
. L'infrastructure.	
. le personnel de l'Usine.	
B - Sur le plan financier	52
<u>CHAPITRE 2</u> .- Les perspectives d'avenir de la Rizerie	53
<u>Section 1</u> : Assurer une consommation locale	55
<u>Section 2</u> : Possibilité d'exportation conformément au plan riz camerounais	65
<u>CONCLUSION</u>	68
<u>ORIENTATION DOCUMENTAIRE</u>	71